



RÈGLEMENT DE

GESTION SPORTIVE

2013-2014

v. 14.11.13

VIE INTERNATIONALE

**ORGANISATION DES COLLECTIFS NATIONAUX
EPREUVES OLYMPIQUES ISSF**

A.1.	LES COLLECTIFS NATIONAUX EPREUVES OLYMPIQUES	5
A.2.	CONDITIONS D'ENTREE COLLECTIFS CIBLE	6
A.3.	TABLEAUX DES COLLECTIFS CIBLE - EPREUVES OLYMPIQUES	8
A.4.	CONDITIONS D'ENTREE COLLECTIFS EPREUVES PLATEAU	11
A.5.	PROCEDURE D'ACCES AUX COLLECTIFS PLATEAU	12
A.6.	PROCEDURES DE MAINTIEN SUR LE COLLECTIF PLATEAU	13
A.7.	TABLEAUX DES COLLECTIFS EPREUVES PLATEAU	14
A.8.	CRITERES DE SORTIE DES COLLECTIFS CIBLE et PLATEAU	15
A.9.	MOYENS ACCORDES AUX COLLECTIFS CIBLE ET PLATEAU	15
A.10.	MUNITIONS ACCORDEES AUX COLLECTIFS CIBLE ET PLATEAU	16

**ORGANISATION DES COLLECTIFS NATIONAUX
EPREUVES MONDIALES ISSF**

B.1.	LES COLLECTIFS NATIONAUX EPREUVES MONDIALES	18
B.2.	CONDITIONS D'ENTREE COLLECTIF EPREUVES MONDIALES	19
B.3.	TABLEAUX DES COLLECTIFS	20
B.4.	CRITERES DE SORTIE DES COLLECTIFS CIBLE	22
B.5.	MOYENS ACCORDES AUX COLLECTIFS CIBLE	23
B.6.	MUNITIONS ACCORDEES AUX COLLECTIFS CIBLE.....	23

**REGLEMENT DE SELECTION EQUIPES DE FRANCE
EPREUVES ISSF**

C.1.	MODE DE SELECTION EPREUVES OLYMPIQUES et MONDIALES ISSF	25
C.2.	CHAMPIONNAT D'EUROPE 10 M	28
C.3.	COUPES DU MONDE.....	31
C.4.	CHAMPIONNAT DU MONDE.....	32
C.5.	SELECTION NATIONALE PLATEAU	36
C.6.	EPREUVES PLATEAU :	
	COUPES DU MONDE / CHAMP. EUROPE / CHAMP. MONDE	37
C.7.	CHAMPIONNAT DU MONDE CIBLE MOBILE 10 / 50 M	44
C.8.	REGLES SPECIFIQUES APPLICABLES A TOUS LES SELECTIONNES.....	46
C.9.	ANNEXES	47

**ORGANISATION DES COLLECTIFS NATIONAUX
REGLEMENT DE SELECTION EQUIPES DE FRANCE**

D.1. LES COLLECTIFS NATIONAUX.....	54
D.2. CRITERES D'ENTREE DES COLLECTIFS ARBALETE MATCH	55
D.3. CRITERES D'ENTREE DES COLLECTIFS ARBALETE FIELD	56
D.4. CRITERES D'ENTREE DES COLLECTIFS DU TIR SPORTIF DE VITESSE	57
D.5. CRITERES DE SORTIE DES COLLECTIFS.....	58
D.6. EPREUVE DE SELECTION.....	59
D.7. CALENDRIER DES EPREUVES DE SELECTION 2014	59
D.8. CRITERES D'ACCES ET DEROULEMENT DES EPREUVES DE SELECTION	60
D.9. MODALITÉS DE SÉLECTIONS DES ÉQUIPES DE FRANCE AUX CHAMPIONNATS DE RÉFÉRENCE	61
D.10. RECAPITULATIF DES MODALITES DE SELECTIONS DES EQUIPES DE FRANCE AUX CHAMPIONNATS DE REFERENCE	64
D.11. ANNEXES	65
D.12. CALENDRIER INTERNATIONAL 2014	67

ORGANISATION DES COLLECTIFS NATIONAUX

EPREUVES OLYMPIQUES ISSF

A.1. LES COLLECTIFS NATIONAUX EPREUVES OLYMPIQUES

Généralités

La notion de collectifs implique un certain nombre de valeurs et de moyens auxquels les athlètes et la fédération doivent être attachés :

- la priorité des moyens est consacrée aux collectifs olympiques,
- les sportifs classés doivent s'engager dans un processus de préparation de haut niveau et signer avec la fédération une convention individuelle,
- de son côté, la fédération engage, avec l'aide de l'Etat, des moyens de préparation au travers de sa filière de haut niveau, et notamment de la mise à disposition des cadres nationaux (d'état et fédéraux). La participation à un programme de compétitions internationales et de stages, additionnée d'aides matérielles et financières, finalise « l'implication » des moyens.

Rôle

Un collectif national correspond à un groupe de tireurs, encadré par un ou des entraîneurs nationaux, des entraîneurs de pôle et des cadres techniques nommés par le DTN. Ce groupe de tireurs bénéficie d'un suivi d'entraînement, d'aides financières et matérielles et l'accès direct à des stages sélectifs en vue d'une sélection pour les compétitions internationales inscrites au calendrier.

L'appartenance à un collectif national suppose pour le tireur concerné, son adhésion totale et sans restriction au programme de travail impulsé par les entraîneurs nationaux en charge dans chaque discipline. L'organisation et le fonctionnement d'un collectif national sont établis de manière à permettre aux tireurs concernés d'obtenir les meilleurs résultats possibles aux compétitions de référence à court, moyen et long terme.

S'il n'induit pas automatiquement une sélection en équipe de France, l'appartenance d'un tireur à un collectif national est conditionnée par ses objectifs sportifs, sa situation ou projet professionnel, ses capacités techniques, physiques et mentales, son potentiel de progression et son niveau sportif.

Disciplines et épreuves concernées par les Collectifs :

Les Collectifs sont gérés dans les épreuves suivantes :

- *Carabine et Pistolet à 10 M*
- *Carabine et Pistolet à 50 M*
- *Pistolet à 25 M*
- *Skeet Olympique, Fosse Olympique et Double Trap*

A.2. CONDITIONS D'ENTREE COLLECTIFS CIBLE

La Direction Technique Nationale met en place un Classement National pour les épreuves olympiques ISSF Cible afin de permettre aux compétiteurs de mieux se situer dans la hiérarchie nationale. Le classement national devient le moyen prioritaire d'accéder aux collectifs cible.

Il fonctionne de façon continue sur les 12 mois courant de l'année. Un classement sera effectué pour chacune des 4 catégories ouvertes à condition d'avoir 4 résultats enregistrés. Il sera effectué sur la moyenne de toutes les performances réalisées au cours des 12 derniers mois sachant que :

- Pour 5 matchs enregistrés, le moins bon score sera éliminé.
- Pour 8 matchs enregistrés, les 2 moins bons scores seront éliminés.

Le classement national sera mis à jour à chaque fin de mois sur le site internet de la FFTir permettant ainsi à l'ensemble des compétiteurs de se situer tout au long de la saison.

Au 30 septembre de chaque année, les résultats enregistrés sont donc le reflet complet de la saison (du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013 pour cette saison par exemple) et servent de référence pour la constitution des collectifs nationaux.

Compétitions retenues dans le classement des épreuves

- Etapes des circuits nationaux ISSF Cible
- Championnats régionaux des tireurs participants au Championnat de France (classement Cadets, Juniors, S1 et D1)
- Championnat de France 10, 25 et 50 mètres (classement Cadets, Juniors, S1 et D1)
- Sélections Nationales 10, 25 et 50 mètres si elles sont organisées
- Compétitions internationales inscrites au calendrier international de la FFTir

La liste des compétitions est disponible sur le site de la FFTir.

QUOTA DE PLACES ACCESSIBLES AU 30 SEPTEMBRE 2013

EPREUVES OLYMPIQUES CIBLE			
EPREUVES	QUOTA DE PLACES	CRITERE	
PISTOLET	SENIOR/DAME		
	10 M Dame	5	L'admission se fera suivant l'ordre du Classement National 2012/2013 Constitution des Collectifs : le 30 septembre 2013
	25 M Dame	5	
	10 M Senior	5	
	Vitesse 25 M Senior	4	
	50 M Senior	5	
	JUNIOR		
	10 M JF	5	L'admission se fera suivant l'ordre du Classement National 2012/2013 Constitution des Collectifs : le 30 septembre 2013
	25 M JF	4	
	10 M JG	5	
Vitesse 25 M JG	5		
50 M JG	5		
CARABINE	SENIOR/DAME		
	10 M Dame	6	L'admission se fera suivant l'ordre du Classement National 2012/2013 Constitution des Collectifs : le 30 septembre 2013
	50 M 3x20 Dame	6	
	10 M Senior	6	
	50 M 3x40 Senior	7	
	50 M 60 BC Senior	7	
	JUNIOR		
	10 M JF	6	L'admission se fera suivant l'ordre du Classement National 2012/2013 Constitution des Collectifs : le 30 septembre 2013
	50 M 3x20 JF	6	
	10 M JG	6	
50 M 3x40 JG	6		
50 M 60 BC JG	6		
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	En cas de nécessité, la DTN se réserve le droit d'ajouter 2 places par épreuve et catégorie (choix et proposition des entraîneurs, détection par le responsable PES/PER)		

REGLES SPECIFIQUES EPREUVES CIBLE

- ♦ L'appartenance à un collectif est strictement limitée à une seule épreuve sauf si le tireur répond aux conditions d'admission d'une deuxième, voire une troisième épreuve.
- ♦ Un tireur est susceptible d'intégrer le collectif en cours de saison sportive si son niveau de performance le justifie et s'il démontre une réelle adhésion au programme d'entraînement et de compétition du collectif.

- ♦ Pour prétendre à une inscription sur un collectif, la participation à 4 compétitions minimum du calendrier national sera exigée dont un championnat de France.
- ♦ Durée d'inscription sur un collectif : 1 an

Juniors 3^e année

Les juniors 3^e année pourront être admis dans les collectifs Senior/Dame à condition de répondre aux 2 critères suivants,

⇒ Accéder à un podium lors d'une compétition internationale de référence 2013/2014 :

Compétitions internationales de référence juniors 2013/2014

- ✓ Compétition internationale 10 M à Munich
 - ✓ Championnat d'Europe 10 M,
- ✓ Championnat du monde 10, 25 et 50 M
- ✓ Compétition internationale Suhl Juniors
- ✓ Compétition internationale Hopes Pilsen

⇒ Et de réaliser les points suivants :

Pistolet 10 M JF	Pistolet 10 M JG	Pistolet 25 M JF	Pistolet Vit. JG	Pistolet 50 M JG
378	573	571	572	540
Carabine 10 M JF	Carabine 10 M JG	Carabine 3x20 JF	Carabine 3x40 JG	Carabine 60 BC JG
394	591	574	1152	592

A.3. TABLEAUX DES COLLECTIFS CIBLE - EPREUVES OLYMPIQUES

La liste des collectifs nationaux de préparation haut niveau 2013/2014 est connue.

Carabine/Pistolet

Le classement national 2012/2013 est l'outil d'évaluation que la Direction Technique Nationale a utilisé pour constituer les différents collectifs de préparation 2013/2014 dans les disciplines pistolet (34 tireurs) et carabine (37 tireurs).

COLLECTIF CARABINE JUNIORS

EPREUVES OLYMPIQUES

10 M Hommes

BAUDOIN Brian
BUFFARD Lorenzo
MALITE Jiovanh
RAYNAUD Alexis

50 M Hommes 3x40

AMAT Cyril
BAUDOIN Brian
BESSOT Pierre
BUFFARD Lorenzo
CHASSAT Emilien
RAYNAUD Alexis

50 M Hommes 60 BC

AMAT Cyril
BESSOT Pierre
CHASSAT Emilien
GUIGNARD Clément
RAYNAUD Alexis
RODRIGUES Pierre

10 M Femmes

CONSTANT Elise
CHEVANCE Aurélie
MANZAGOL Emilie
NIEWADA Inès
PAIMBLANC Nolwenn
PERMENT Amélie
SIMON Manon
WINTENBERGER Emilie

50 M Femmes 3x20

CHEVANCE Aurélie
HUARD Samira
MATTE Romane
SIMON Manon
TROTTIER Eline
WINTENBERGER Emilie

Entraîneur : Nicolas SCHIANCHI

Entraîneur adjoint : Pierre Jean MILLIERE

COLLECTIF CARABINE SENIORS/DAMES

EPREUVES OLYMPIQUES

10 M Hommes

D'HALLUIN Mickael
GERMOND Etienne
HENRY Josselin
MONNIER Jérémy
PIASECKI Pierre Edmond
SAUVEPLANE Valérian

50 M Hommes 3x40

D'HALLUIN Mickael
GEORGET Alexandre
GERMOND Etienne
GRAFF Cyril
HENRY Josselin
MONNIER Jérémy
MORENO FLORES Rémi
SAUVEPLANE Valérian

50 M Hommes 60 BC

D'HALLUIN Mickael
GEORGET Alexandre
GRAFF Cyril
HENRY Josselin
JENICOT Guillaume
MORENO FLORES Rémi
RENAUD Joël
SAUVEPLANE Valérian

10 M Femmes

BRIZE Laurence
EVESQUE Emilie
FAYOLLE Marie
GIGON Marie Laure
OLRY Jennifer
ROBERT Sarah

50 M Femmes 3x20

BRIZE Laurence
EVESQUE Emilie
FAYOLLE Marie
ROBERT Sarah

Entraîneurs : Pascal BESSY, Eric VILLER

COLLECTIF PISTOLET JUNIORS

EPREUVES OLYMPIQUES

10 M Hommes

Pistolet Vitesse 25 M

50 M Hommes

ADAMUS Antoine
BECQ Florian
CHAMPAGNAT Antoine
LODIEL Anthony
QUIQUAMPOIX Jean

GREFFIER Clément
LAVERROU KRAUSER C.R
LHOTE Pierre Alexandre
POLO Vincent
QUIQUAMPOIX Jean

ADAMUS Antoine
BECQ Florian
CHAMPAGNAT Antoine
GAQUIERE Thomas
LODIEL Anthony

10 M Femmes

25 M Femmes

BATIER Fanny
GALLIEN Alisson
LAMOLLE Mathilde
RENE Anne Isabelle
SCIRE Sophie

BATIER Fanny
GALLIEN Alisson
LAMOLLE Mathilde
SCIRE Sophie

Entraîneur : Elodie COTTIN

Entraîneurs adjoints : Patrick BIEBUYCK, Laurent SASSO

COLLECTIF PISTOLET SENIORS/DAMES

EPREUVES OLYMPIQUES

10 M Hommes

Pistolet Vitesse 25 M

50 M Hommes

ARTAUD Boris
BOUTMARD Julien
EGRETAUD Eric
JEANNINGROS Vincent
LAPEYRE Walter

ARTAUD Boris
BESSAGUET Clément
DAUMAL Fabrice
HISLER Julien
KIEFFER Franck
SAUVAGE Thibaut

BOUTMARD Julien
EGRETAUD Eric
JEANNINGROS Vincent
LAPEYRE Walter
LORAIN David

10 M Femmes

25 M Femmes

GOBERVILLE Céline
GOBERVILLE Sandrine
GUILIANO Cyrielle
PESCAYRE Laurie
TIRODE Stéphanie

COTTIN Elodie
DAVID Clémentine
GOBERVILLE Céline
GOBERVILLE Sandrine
GUILIANO Cyrielle
ROY Brigitte
TIRODE Stéphanie

Entraîneurs : Hervé CARRATU (dames et pistolet vitesse), Philippe HEYERE

Entraîneurs adjoints : Martial CHAUSSE, Laurent SASSO

A.4. CONDITIONS D'ENTREE COLLECTIFS EPREUVES PLATEAU

EPREUVES OLYMPIQUES - PLATEAU

COLLECTIF A

COLLECTIF B

FOSSE OLYMPIQUE	Senior	120	Points à réaliser pour une inscription sur le Collectif Groupe A Durée : 2 ans	Senior	118	Points à réaliser pour une inscription sur le Collectif Groupe B Durée : 1 an
	Dame	69		Dame	67	
SKEET OLYMPIQUE	Senior	121	Points à réaliser pour une inscription sur le Collectif Groupe A Durée : 2 ans	Senior	119	Points à réaliser pour une inscription sur le Collectif Groupe B Durée : 1 an
	Dame	69		Dame	67	
DOUBLE TRAP	Senior	<i>Le collectif Double Trap pourra être constitué suivant les résultats nationaux de la saison 2013/2014</i>				

COLLECTIF JEUNES

FOSSE OLYMPIQUE	Junior Garçon	114	Points à réaliser pour une inscription sur le collectif Jeunes Durée : 1 an	Junior Fille	63	Points à réaliser pour une inscription sur le collectif Jeunes Durée : 1 an
SKEET OLYMPIQUE	Junior Garçon	115		Junior Fille	63	
DOUBLE TRAP	Junior	<i>Le collectif Double Trap pourra être constitué suivant les résultats nationaux de la saison 2013/2014</i>				
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	En cas de nécessité, la DTN se réserve le droit d'ajouter 1 place par épreuve (choix et proposition des entraîneurs)			En cas de nécessité, la DTN se réserve le droit d'ajouter 1 place par épreuve (choix et proposition des entraîneurs)		

A.5. PROCEDURE D'ACCES AUX COLLECTIFS PLATEAU

Cette procédure est soumise à des étapes et aux règles suivantes :

1^{ère} Phase

La participation à l'épreuve de sélection nationale est la première condition pour l'accès aux collectifs nationaux de préparation.

Lieu : Cernay/Niort (Sélection nationale)

Date : 1^{er} au 4 mai 2014

Programme : 1 match FO/DT/SO

Catégories : senior, dame, junior garçon et junior fille

Participation :

- Epreuve ouverte à tous les tireurs sans critères d'accès,
- Tireurs des collectifs groupe A/B
- Tireurs des collectifs Jeunes

2^e Phase

A l'issue du classement de la sélection nationale,

SENIORS

♦ La participation à un Grand Prix international est la principale étape permettant aux tireurs sans statut d'accéder aux collectifs B à condition de réaliser le minima requis (voir tableau d'entrée en collectif plateau).

Grand prix international désigné par la FFTir :

SAISON 2013/2014	
Fosse Olympique	Skeet Olympique
Les 3 premiers Seniors hors collectif de la sélection nationale 2014 participeront au Grand Prix International à Suhl (26 mai au 01 juin 2014) pour y réaliser le minima du groupe B	Les 3 premiers Seniors hors collectif de la sélection nationale 2014 participeront au Grand Prix International à Suhl (26 mai au 01 juin 2014) pour y réaliser le minima du groupe B

A l'issue du classement de la sélection nationale,

JUNIORS

♦ Le premier junior garçon et la première junior fille FO/SO du classement (hors collectif) seront sélectionnés pour participer au Grand Prix international à Suhl du 26 mai au 01 juin 2014 (Juniors Cup)

♦ Les Grands Prix internationaux sont les principales étapes permettant aux tireurs sans statut d'accéder aux collectifs Jeunes à condition de réaliser le minima requis (voir tableau d'entrée en collectifs plateau).

CIRCUIT NATIONAL PLATEAU

A l'issue de la saison sportive, dans les disciplines Skeet et Fosse Olympique et pour les catégories Senior, Dame, Junior Garçon et Fille, le 1^{er} du Circuit National (hors Collectif nationaux) pourra participer à une compétition internationale inscrite dans la RGS Internationale 2013/2014. Cette compétition sera le grand prix de Suhl (Allemagne) qui se déroulera du 26 mai au 1er juin 2014 et qui pourra lui permettre de réaliser les points d'entrée au Collectif B.

A.6. PROCEDURES DE MAINTIEN SUR LE COLLECTIF PLATEAU

Pour un tireur inscrit sur le collectif en groupe A

Durée d'inscription : 2 ans

Date d'effet : Immédiat

- Si un tireur réalise le minima A la 1^{ère} année, il intègre le collectif sur la période en cours plus les deux saisons sportives suivantes.
 - Si un tireur réalise le minima A la 2^e année, il est reconduit sur le collectif pour une inscription de 2 ans.
 - Dans le cas où le tireur réalise le minima B au cours de la période de 2 ans, il sera maintenu la 3^e année sur le collectif en groupe B.
 - Si aucun minima n'est réalisé au cours de la période de 2 ans, le tireur sortira du collectif
- ◆ Les minimas du groupe A devront être réalisés sur les championnats et/ou compétitions de référence (coupes du monde, championnat d'Europe et du monde).
 - ◆ Les minimas du groupe B peuvent être réalisés sur les Grands Prix internationaux.
 - ◆ La participation du groupe A est prioritaire sur les coupes du monde.

Pour un tireur inscrit sur le collectif en groupe B

Durée d'inscription : 1 an

Date d'effet : Immédiat

- Si un tireur réalise le minima B au cours d'une compétition internationale, il est automatiquement reconduit dans le collectif pour une année supplémentaire.
 - Si un tireur du groupe B réalise le minima du groupe A, il intègre immédiatement le dispositif en cours du collectif A plus les deux saisons sportives suivantes.
 - Si aucun minima n'est réalisé au cours de la période de 1 an, le tireur sortira du collectif.
- ◆ Les minimas du groupe A devront être réalisés sur les championnats et/ou compétitions de référence (coupes du monde, championnat d'Europe et du monde).
 - ◆ Les minimas du groupe B peuvent être réalisés sur les Grands Prix internationaux, coupes du monde, championnat d'Europe et championnat du monde.
 - ◆ Participation du groupe B sur une ou plusieurs coupes du monde suivant le mode de sélection et décision de la DTN.

A.7. TABLEAUX DES COLLECTIFS EPREUVES PLATEAU

Pour les disciplines plateau (25 tireurs), les groupes A des collectifs Fosse et Skeet olympique auront accès de façon prioritaire aux Coupes du monde, tandis que les groupes B devront afficher leurs capacités à performer sur des grands prix internationaux pour être éligible sur les compétitions et championnats de référence.

COLLECTIF PLATEAU - FOSSE OLYMPIQUE/DOUBLE TRAP			
A	SENIORS		
	FO Hommes		
	FO Femmes		
	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;"> CLAMENS Stéphane DESERT Antonin GAILLARD Kévin TACHIN Vincent </td> <td style="width: 50%; border: none;"> CORMENIER Carole COUZY Mélanie REAU Delphine </td> </tr> </table>	CLAMENS Stéphane DESERT Antonin GAILLARD Kévin TACHIN Vincent	CORMENIER Carole COUZY Mélanie REAU Delphine
CLAMENS Stéphane DESERT Antonin GAILLARD Kévin TACHIN Vincent	CORMENIER Carole COUZY Mélanie REAU Delphine		
B	FO Hommes		
	FO Femmes		
	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;"> CHAVASSIEUX Jean Pierre PAES Jean Yves </td> <td style="width: 50%; border: none;"> COUET Adeline SAUZET Marina </td> </tr> </table>	CHAVASSIEUX Jean Pierre PAES Jean Yves	COUET Adeline SAUZET Marina
CHAVASSIEUX Jean Pierre PAES Jean Yves	COUET Adeline SAUZET Marina		
JEUNES	JUNIORS		
	FO Hommes		
	FO Femmes		
	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;"> GARCIN Tristan LACROIX Jean Baptiste OBLET Dorian </td> <td style="width: 50%; border: none;"></td> </tr> </table>	GARCIN Tristan LACROIX Jean Baptiste OBLET Dorian	
GARCIN Tristan LACROIX Jean Baptiste OBLET Dorian			
Entraîneur : Paolo DONATO			

COLLECTIF PLATEAU - SKEET OLYMPIQUE			
A	SENIORS		
	SO Hommes		
	SO Femmes		
	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;"> PETIT Emmanuel TERRAS Anthony </td> <td style="width: 50%; border: none;"> GIRARDET Véronique </td> </tr> </table>	PETIT Emmanuel TERRAS Anthony	GIRARDET Véronique
PETIT Emmanuel TERRAS Anthony	GIRARDET Véronique		
B	SO Hommes		
	FO Femmes		
	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;"> DELAUNAY Eric LATOUR Florian POUMAILLOU Edouard </td> <td style="width: 50%; border: none;"> ANASTASSIOU Lucie LEYON Pascale </td> </tr> </table>	DELAUNAY Eric LATOUR Florian POUMAILLOU Edouard	ANASTASSIOU Lucie LEYON Pascale
DELAUNAY Eric LATOUR Florian POUMAILLOU Edouard	ANASTASSIOU Lucie LEYON Pascale		
JEUNES	JUNIORS		
	SO Hommes		
	SO Femmes		
	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;"> CHAURAY Dylan FROMENT Damien VRIGNAUD Sébastien </td> <td style="width: 50%; border: none;"></td> </tr> </table>	CHAURAY Dylan FROMENT Damien VRIGNAUD Sébastien	
CHAURAY Dylan FROMENT Damien VRIGNAUD Sébastien			
Entraîneur : Anthony SZEWC			

A.8. CRITERES DE SORTIE DES COLLECTIFS CIBLE et PLATEAU

SORTIE DES COLLECTIFS	Senior	Dame	Jun Garçons	Jun Filles
<i>Si non réalisation des critères d'entrée Cible</i>	1 an	1 an	1 an	1 an
<i>Si non réalisation des critères d'entrée Plateau</i>	2 ans groupe A	2 ans groupe A	1 an	1 an
	1 an groupe B	1 an groupe B		
<i>Si problème de conduite (comportement)</i>	Immédiat	Immédiat	Immédiat	Immédiat
<i>Si absence de travail ou de participation aux stages</i>	1 an	1 an	1 an	1 an
<i>Si refus de participation à une compétition sans motif valable</i>	Immédiat	Immédiat	Immédiat	Immédiat

A.9. MOYENS ACCORDES AUX COLLECTIFS CIBLE ET PLATEAU

ATTRIBUTION COLLECTIFS	Senior	Dame	Jun Garçons	Jun Filles
MUNITIONS ENTRAINEMENT ET MATCH	OUI	OUI	OUI	OUI
AIDE PERSONNALISEE (liste Haut Niveau)	OUI	OUI	Aides en matériel sur cas particulier	Aides en matériel sur cas particulier
STAGES	OUI	OUI	OUI	OUI
CHAMPIONNATS DE REFERENCE	Comité de Sélection	Comité de Sélection	Comité de Sélection	Comité de Sélection
COUPES DU MONDE CIBLE	Sélections Nationales	Sélections Nationales	En fonction du potentiel	En fonction du potentiel
COUPES DU MONDE PLATEAU	Sélections au sein du collectif A/B	Sélections au sein du collectif A/B	En fonction du potentiel	En fonction du potentiel
AUTRES COMPETITIONS INTERNATIONALES *	Choix Entraîneur et la DTN			
CONVENTION INDIVIDUELLE	OUI	OUI	NON	NON
TENUE SPORTIVE	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence

* Chaque entraîneur, responsable d'un collectif, doit faire des choix pour composer son équipe à chaque compétition internationale pour laquelle il n'est pas dans l'obligation d'établir un mode de sélection. Il définit son équipe en fonction du potentiel individuel et collectif, de l'avancement des préparations individuelles, de la nécessité ou du besoin de compétition de chacun,... Ce choix est proposé au directeur technique national ou à son représentant qui prend la décision finale.

A.10. MUNITIONS ACCORDEES AUX COLLECTIFS CIBLE ET PLATEAU

Des quantités de munitions seront attribuées par les entraîneurs responsables à chaque tireur appartenant à un collectif en fonction des séances d'entraînement, du programme de préparation et des objectifs prioritaires de chaque sportif.

Munitions attribuées :

- Cartouches et/ou plombs en qualité match et entraînement
- Cartouches plateau en qualité match et entraînement

Cas particulier du plateau :

Pour des raisons de commodités de gestion (stockage, poids, volume) et de situations très différentes des sportifs des collectifs, la gestion des munitions et plateaux est entièrement à la charge de chaque sportif de haut niveau.

Sur demande du sportif et sous couvert de l'entraîneur, une dotation particulière d'aides personnalisées sera versée au sportif et mentionnée sur la convention individuelle de haut niveau.

ORGANISATION DES COLLECTIFS NATIONAUX

EPREUVES MONDIALES ISSF

B.1. LES COLLECTIFS NATIONAUX EPREUVES MONDIALES

Généralités

La notion de collectifs implique un certain nombre de valeurs et de moyens auxquels les athlètes et la fédération doivent être attachés :

- les sportifs classés doivent s'engager dans un processus de préparation de haut niveau,
- de son côté, la fédération engage, avec l'aide de l'Etat, des moyens de préparation avec la mise à disposition des cadres nationaux (d'état et fédéraux). La participation à un programme de compétitions internationales et de stages, additionnée d'aides matérielles et financières, finalise « *l'implication* » des moyens.

Rôle

Un collectif national correspond à un groupe de tireurs, encadré par un ou des entraîneurs nationaux, des entraîneurs de pôle et des cadres techniques nommés par le DTN. Ce groupe de tireurs bénéficie d'un suivi d'entraînement, d'aides financières et matérielles et l'accès direct à des épreuves sélectives en vue d'une sélection pour les compétitions internationales inscrites au calendrier.

L'appartenance à un collectif national suppose pour le tireur concerné, son adhésion totale et sans restriction au programme de travail impulsé par les entraîneurs nationaux en charge dans chaque discipline. L'organisation et le fonctionnement d'un collectif national sont établis de manière à permettre aux tireurs concernés d'obtenir les meilleurs résultats possibles aux compétitions de référence à court, moyen et long terme.

S'il n'induit pas automatiquement une sélection en équipe de France, l'appartenance d'un tireur à un collectif national est conditionnée par ses objectifs sportifs, sa situation ou projet professionnel, ses capacités techniques, physiques et mentales, son potentiel de progression et son niveau sportif.

Disciplines et épreuves concernées par les Collectifs :

Les Collectifs sont gérés dans les épreuves suivantes :

- *Pistolet à 25 M*
- *Carabine à 50 M*
- *Carabine à 300 M*
- *Cible mobile 30+30 et 20+20 à 10 M et à 50 M*

Particularités des Epreuves Mondiales :

Les épreuves non olympiques ne sont pas prioritaires. Dans certains cas, la notion de collectif sera très réduite.

B.2. CONDITIONS D'ENTREE COLLECTIF EPREUVES MONDIALES

EPREUVES MONDIALES			
EPREUVES	QUOTA DE PLACES	CRITERE	
SENIOR/DAME/JUNIOR GARCON/JUNIOR FILLE			
PISTOLET 25 M	25 M Percussion Centrale	3	L'admission se fera suivant l'ordre du Classement National 2012/2013 Constitution des Collectifs : le 30 septembre 2013
	25 M Standard	3	
	25 M Junior G	2	
	25 M Standard Junior G	2	
CARABINE 50 M	60 BC Dame	2	
	60 BC Junior Fille	2	
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	En cas de nécessité, la DTN se réserve le droit d'ajouter 1 place par épreuve et catégorie (choix et proposition des entraîneurs)		

REGLES SPECIFIQUES

- ♦ L'appartenance à un collectif est strictement limitée à une seule épreuve sauf si le tireur répond aux conditions d'admission d'une deuxième épreuve.
- ♦ Un tireur est susceptible d'intégrer le collectif en cours de saison sportive si son niveau de performance le justifie et s'il démontre une réelle adhésion au programme d'entraînement et de compétition du collectif.
- ♦ Pour prétendre à une inscription sur un collectif, la participation à 4 compétitions minimum du calendrier national sera exigée dont un championnat de France.

Juniors 3^e année

Les juniors 3^e année seront admis dans les collectifs Senior/Dame aux 2 conditions suivantes :

⇒ Accéder à un podium lors d'une compétition internationale de référence 2013/2014 :

Compétitions internationales de référence juniors 2013/2014 :

- ✓ Championnat du monde 25/50 M
- ✓ Compétition internationale Suhl Juniors
- ✓ Compétition internationale Hopes Pilsen

⇒ Et de réaliser les points suivants :

Pistolet 25M STD JG	Pistolet 25M JG	Carabine 60 BC JF
561	578	590

B.3. TABLEAUX DES COLLECTIFS

Le classement national 2012/2013 est l'outil d'évaluation que la Direction Technique Nationale a utilisé pour constituer les collectifs de préparation 2013/2014 dans les disciplines pistolet 25 M (9 tireurs) et carabine 50 M (5 tireuses).

EPREUVES MONDIALES ISSF	
COLLECTIF CARABINE JUNIORS FILLES	
50 M Femmes 60 BC	
CHEVANCE Aurélie WINTENBERGER Emilie	
COLLECTIF CARABINE DAMES	
50 M Femmes 60 BC	
BRIZE Laurence EVESQUE Emilie MUGLER Marine	
COLLECTIF PISTOLET JUNIORS	
25 M Standard	Pistolet 25 M
ADAMUS Antoine POLO Vincent	ADAMUS Antoine CHAMPAGNAT Antoine POLO Vincent
COLLECTIF PISTOLET SENIORS	
25 M Standard	25 M Percussion Centrale
ARTAUD Boris BESSAGUET Clément DAUMAL Fabrice GEISEN Lionel	ARTAUD Boris BLANCHOUIN Sébastien DAUMAL Fabrice FOUQUET Florian

Le classement de la finale de l'Europa Cup 2013 des épreuves carabine 300 M est l'outil d'évaluation que la Direction Technique a utilisé pour constituer les collectifs de préparation 2013/2014 seniors et dames (9 tireurs).

EPREUVES MONDIALES		
EPREUVES	Quota de places	Critère
SENIOR/DAME		
CARABINE 300 M	3x40 Senior	Accès au collectif à tous les tireurs qualifiés à la finale de l'Europa Cup (20 premiers du classement Européen par épreuve et catégorie)
	3x20 Senior	
	60 BC Senior	
	3x20 Dame	
	60 BC Dame	
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	En cas de nécessité, la DTN se réserve le droit d'ajouter 1 place par épreuve et catégorie (choix et proposition des entraîneurs)	

EPREUVES MONDIALES ISSF	
COLLECTIF CARABINE 300 M	
Hommes	Femmes
D'HALLUIN Mickael GEORGET Alexandre GRAFF Cyril HENRY Josselin JENICOT Guillaume SAUVEPLANE Valerian	CHUARD Christine GOBERVILLE Olivia HOULMONT Catherine

Le tableau de référence internationale 2012/2013 est l'outil d'évaluation que la Direction Technique Nationale a utilisé pour constituer les collectifs de préparation 2013/2014 dans les épreuves cible mobile junior fille 10 M (3 tireuses) et junior garçon 10/50 M (3 tireurs).

EPREUVES MONDIALES ISSF					
CIBLE MOBILE 30 + 30 et 20 + 20					
ENTREE COLLECTIFS	Lieu de réalisation	SENIOR	DAME	JUNIOR GARÇON	JUNIOR FILLE
CLASSEMENT RÉALISÉ EN INTERNATIONAL	Compétitions Internationales	10 Premiers des CDE, CDM ou des compétitions internationales référencées	8 Premières des CDE, CDM ou des compétitions internationales référencées	8 Premiers des CDE, CDM ou des compétitions internationales référencées	6 Premières des CDE, CDM ou des compétitions internationales référencées
PERFORMANCE INTERNATIONALE Point Moyen du Tableau de référence international	Compétitions Internationales	Point Moyen du 10ème des CDE, CDM ou des compétitions internationales référencées	Point Moyen du 8ème des CDE, CDM ou des compétitions internationales référencées	Point Moyen du 8ème des CDE, CDM ou des compétitions internationales référencées	Point moyen du 6ème des CDE, CDM
PERFORMANCE NATIONALE RÉALISÉE AUX CF Point Moyen du Tableau de référence international	Championnat de France	Point moyen du 8ème des CDE, CDM	Point moyen du 6ème des CDE, CDM	Point moyen du 6ème des CDE, CDM	Point moyen du 4ème des CDE, CDM

TABLEAU DE REFERENCES INTERNATIONALES

CIBLE MOBILE 30+30 et 20+20

	1 ^{er}	4e	6e	8e	10e
Senior 10 M	580	576	574	572	569
Senior 50 M	590	587	585	584	583
Dame 10 M	383	372	368	356	348
Junior Garçon 10 M	567	554	548	542	536
Junior Garçon 50 M	584	574	571	564	557
Junior Fille 10 M	366	346	344	341	334

EPREUVES MONDIALES ISSF

COLLECTIF CIBLE MOBILE

Junior Garçon	Junior Fille
GERMAIN Benoît MORNET Alexis SCHULLER Eric	LOUIS Florence MALCOIFFE Lily MALCOIFFE Paloma

B.4. CRITERES DE SORTIE DES COLLECTIFS CIBLE

SORTIE DES COLLECTIFS	Senior	Dame	Jun Garçons	Jun Filles
<i>Si non réalisation des critères d'entrée</i>	1 an	1 an	1 an	1 an
<i>Si problème de conduite (comportement)</i>	Immédiat	Immédiat	Immédiat	Immédiat
<i>Si absence de travail ou de participation aux stages</i>	1 an	1 an	1 an	1 an
<i>Si refus de participation à une compétition sans motif valable</i>	Immédiat	Immédiat	Immédiat	Immédiat

B.5. MOYENS ACCORDES AUX COLLECTIFS CIBLE

ATTRIBUTION COLLECTIFS	Senior	Dame	Jun Garçons	Jun Filles
MUNITIONS ENTRAÎNEMENT ET MATCH	OUI	OUI	OUI	OUI
AIDE PERSONNALISEE (liste Haut Niveau)	Aides en matériel sur cas particulier			
STAGES	OUI	OUI	OUI	OUI
COMPETITIONS INTERNATIONALES *	Choix Entraîneur et la DTN			
CHAMPIONNATS DE REFERENCE	Comité de Sélection	Comité de Sélection	Comité de Sélection	Comité de Sélection
TENUE SPORTIVE	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence

* Chaque entraîneur, responsable d'un collectif, doit faire des choix pour composer son équipe à chaque compétition internationale pour laquelle il n'est pas dans l'obligation d'établir un mode de sélection. Il définit son équipe en fonction du potentiel individuel et collectif, de l'avancement des préparations individuelles, de la nécessité ou du besoin de compétition de chacun,... Ce choix est proposé au directeur technique national ou à son représentant qui prend la décision finale.

B.6. MUNITIONS ACCORDEES AUX COLLECTIFS CIBLE

Des quantités de munitions seront attribuées par les entraîneurs responsables à tous les tireurs appartenant à un collectif en fonction des séances d'entraînement, du programme de préparation et des objectifs prioritaires de chaque sportif.

Munitions attribuées :

- Cartouches et plombs en qualité match et entraînement

REGLEMENT DE SELECTION EQUIPES DE FRANCE

EPREUVES OLYMPIQUES ET MONDIALES ISSF

PREAMBULE

Compte tenu de la progression continue du niveau international, il est impératif que l'investissement personnel des tireurs soit encore amélioré par la qualité de leur préparation sur leurs entraînements quotidiens. Il est nécessaire d'introduire pour cette année une ouverture pour plus de concurrence et d'émulation dans chacun des collectifs. Ce travail nous permettra d'améliorer encore l'individualisation du travail avec le groupe d'athlètes ciblés et de mieux nous concentrer sur la réalité des épreuves qui nous attendent, individuellement et collectivement.

C.1. MODE DE SELECTION EPREUVES OLYMPIQUES et MONDIALES ISSF

Mode de sélection aux compétitions internationales

La direction technique propose d'exposer les modalités des systèmes de sélection. Il convient en effet :

- de rappeler les objectifs de la saison sportive 2013/2014
- de mieux définir les termes afférents aux sélections et de proposer de nouvelles modalités de préparation et de sélection pour les sportifs amenés à représenter la France dans les compétitions de référence ;
- de préciser les principes de sélection ;
- de définir le rôle de l'encadrement national.

Objectifs

- ✓ Championnat du Monde toutes disciplines
- ✓ Championnat d'Europe 10 M
- ✓ Championnat d'Europe plateau

Ces échéances constituent les objectifs prioritaires de l'année 2014 pour la FFTir. Afin de présenter des sportifs capables d'atteindre les podiums, il faut organiser une préparation rigoureuse ainsi que des principes de sélections individuels et collectifs indiscutables.

Les termes relatifs à la sélection

Sélection : C'est un choix de tireurs présentant les caractéristiques permettant d'atteindre au mieux un objectif sportif donné dans une épreuve de référence.

Mode de sélection : C'est un ensemble de règles et de principes permettant de choisir pertinemment des tireurs, en nombre limité et réglementaire, en vue d'atteindre l'objectif visé dans une épreuve de référence.

Epreuve de sélection : C'est une situation de référence permettant d'évaluer, à partir de la mesure et de l'observation des entraîneurs référents, les qualités des tireurs.

Comité de sélection : Il est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les championnats internationaux (Championnat du Monde et d'Europe,...). Il arrête la sélection (et la présente à la CNSHN dans le cas des Jeux Olympiques). Il est composé au minimum de 3 personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant ;
- Le directeur technique national ou son représentant ;
- Le directeur des équipes de France et/ou le directeur du haut niveau ;
- Le ou les entraîneurs responsables du collectif concerné.

Le comité de sélection décide à la majorité absolue. En cas d'égalité, la voix du directeur technique national est prépondérante.

Les termes relatifs au haut niveau

Collectif national : Appellation d'un groupe ciblé de travail ayant pour objectif d'élever son niveau en vue d'intégrer les équipes de France de référence pour accéder aux podiums en championnat international. La composition de ce groupe est établie chaque année par la direction technique sur la base du classement national et proposition des entraîneurs nationaux, des entraîneurs de pôle ou des cadres techniques référents.

Equipe de France : Appellation officielle et légale d'une délégation de personnes, sélectionnée par la fédération, représentant ponctuellement la nation dans leur discipline à l'occasion d'un événement sportif international ou championnat reconnu par la fédération internationale.

Sélection nationale: Appellation d'une délégation de personnes, sélectionnée par la fédération, représentant ponctuellement la nation dans leur discipline à l'occasion d'un événement sportif ponctuel.

Championnat international : Appellation caractérisant une compétition internationale lors de laquelle est décerné un titre (championnat du Monde et d'Europe).

Compétition internationale : Appellation caractérisant une compétition présentant un niveau élevé de concurrence, lors de laquelle aucun titre n'est décerné (Coupe du Monde, Grands Prix européens, Junior Cup). Une telle compétition permet de poursuivre la préparation des tireurs dans l'optique des championnats internationaux.

Modalités et principes de sélection

Durant chaque olympiade, il s'agira de renforcer la préparation sportive pour augmenter le niveau de performance des français par rapport au niveau international. Pour cela la direction technique dissocie, autant que faire ce peut, les modalités de préparation des épreuves de sélection.

Chaque championnat de référence (Jeux Olympiques, Championnat du monde ou d'Europe, Jeux Méditerranéens, Jeux Mondiaux,) renvoie à un mode de sélection particulier. Toute sélection ne sera validée qu'après la signature de la CIHN. Le tireur s'engage alors à :

- respecter les règles de fonctionnement et d'organisation de l'équipe de France ;
- se mettre à l'entière disposition de l'équipe de France dans le cadre de sa préparation terminale ;

- suivre et respecter les consignes des entraîneurs ;
- avoir un esprit et un discours positifs envers l'institution fédérale et ses représentants afin de contribuer à la réussite de l'équipe de France.

Une sélection en équipe de France ne donne pas de prérogative particulière relative à l'accès à un collectif national.

Le rôle des entraîneurs nationaux, de pôle et cadres référents

Le rôle des entraîneurs nationaux, des entraîneurs de pôle et des cadres référents est centré sur leurs missions d'entraînement et de coaching. L'entraîneur doit mobiliser toute son énergie et ses compétences pour faire réussir les tireurs relevant de sa responsabilité. Il est aussi une force de proposition et participe à ce titre au comité de sélection.

Chaque entraîneur, responsable d'un collectif, doit faire des choix pour composer son équipe à chaque compétition internationale pour laquelle il n'est pas dans l'obligation d'établir un mode de sélection. Il définit son équipe en fonction du potentiel individuel et collectif, de l'avancement des préparations individuelles, de la nécessité ou du besoin de compétition de chacun,... Ce choix est proposé au directeur technique ou à son représentant qui prend la décision finale.

Les principes de sélection

Concept général

La nécessité de résultat dans les compétitions et championnats internationaux représente un enjeu considérable pour le développement de notre discipline. Mais la réussite nécessite, entre autre, l'expérience positive de la compétition internationale. Le choix d'une sélection réservée est issu d'une politique de formation au haut niveau, dont le PES est le principal outil. Il est indispensable pour optimiser la formation de l'élite et ainsi contribuer à sa réussite, de lui apporter l'expérience de la compétition internationale de haut niveau.

Réserver la sélection aux tireurs des collectifs contribue au développement de cette expérience compétitive internationale. Cette approche permet de proposer une formation sportive complète à des tireurs à fort potentiel, appartenant à un pôle ou à un collectif national, vraisemblablement pour plusieurs saisons.

La démarche

Seuls les tireurs relevant des collectifs nationaux peuvent prétendre à une sélection dans les disciplines faisant l'objet de ce dispositif. Les étapes de sélection sont conçues pour faciliter la préparation sportive des tireurs. Les étapes compétitives de préparation sont gérées en interne, notamment en ce qui concerne la participation aux compétitions internationales de préparation.

Sur proposition des entraîneurs nationaux le directeur technique national peut inviter des tireurs externes aux collectifs à participer aux épreuves sélectives.

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE DE SÉLECTION

SELECTIONS NATIONALES**Rôle**

Avec pour objectif principal de constituer les équipes de France, les sélections nationales sont également pour la Direction Technique Nationale un indicateur d'appréciation du niveau de performance des collectifs de préparation nationaux.

Organisée en décembre, cette première étape sélective est placée en fonction du calendrier international de façon à offrir aux tireurs la possibilité de l'exploiter au mieux et de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux championnats ou aux compétitions internationales auxquelles ils seraient sélectionnés.

Les sélections nationales sont des épreuves dont le programme est placé sous la responsabilité et le contrôle direct de la Direction Technique Nationale.

Date : Pistolet/Carabine - 19 au 22 décembre 2013

Cible Mobile - 27 novembre au 2 décembre 2013, 8 au 12 janvier 2014

Lieux : Pistolet/Carabine - Fleury les Aubrais

Cible Mobile - Gyor (27 novembre-2 décembre 2013), Pilsen (8-12 janvier 2014)

Programme : Pistolet et Carabine - 3 matchs.

Cible Mobile - 4 matchs

Catégorie : S1 - D1 - CF/JF - CG/JG

Carabine/Pistolet/Cible Mobile 10 mètres

Critères d'accès :

- ♦ Les 10 premiers du classement national des épreuves 10 mètres, collectifs inclus (classement national arrêté le 30 septembre 2013).
- ♦ Les tireurs des collectifs nationaux des épreuves 25 et 50 mètres pourront être invités sur proposition des entraîneurs et accord de la DTN.

Pour information : Un forfait de 150 € sera attribué aux tireurs membres des collectifs 10 mètres seniors, dames et juniors.

REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs Français susceptibles de remporter des médailles lors du championnat d'Europe 10 mètres.

JUNIORS GARCONS/FILLES **Carabine/Pistolet/Cible Mobile**

À l'issue de la sélection nationale organisée à Fleury les Aubrais (pistolet/carabine)
À l'issue de la sélection nationale organisée à Gyor et Pilsen (cible mobile)

- La 1^{ère} place sera automatiquement sélectionnée à condition d'obtenir le niveau requis, choix libre pour les deux places restantes par le comité de sélection.
- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Niveau requis : le comité de sélection examinera le niveau et les références internationales en cours pour statuer sur la première place et décider de sélectionner ou pas des tireurs supplémentaires.

SENIORS/DAMES **Carabine et Pistolet**

À l'issue de la sélection nationale organisée à Fleury les Aubrais,

- Les deux premières places seront automatiquement sélectionnées à condition d'obtenir le niveau requis, choix libre pour la place restante par le comité de sélection.
- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Niveau requis : le comité de sélection examinera le niveau et les références internationales en cours pour statuer sur les deux premières places et décider de sélectionner ou pas un tireur supplémentaire.

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats des épreuves sélectives, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

Championnat d'Europe

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 6 janvier 2014

Composition prévisionnelle des équipes de France

Carabine : 12 tireurs

Pistolet : 12 tireurs

Cible Mobile : 6 tireurs

PROGRAMME DE PREPARATION DES SELECTIONNES

Le programme d'action préparatoire (stages et compétitions) découle de la stratégie sportive mise en œuvre par l'encadrement technique national.

STAGES			
Dates	Actions	Lieux	Tireurs
08-11/01/14	Préparation spécifique Europe Carabine 10 M JG/JF	Wattignies	Collectif et sélectionnés Europe 6 tireurs
12-21/01/14	Préparation technique Carabine 10/50 M S/D	Alger	Collectif et sélectionnés Europe 11 tireurs
14-16/01/14	Préparation technique Pistolet 10/25 M Dames	Talence	Collectif et Sélectionnés Europe 8 tireurs
15-17/01/14	Préparation technique Pistolet 10 M Seniors	Talence	Collectif et sélectionnés Europe 4 tireurs
11-12/02/14	Préparation spécifique championnat d'Europe Carabine 10 M JG/JF	Fleury	Sélectionnés Europe 6 tireurs
12-16/02/14	Préparation spécifique Europe Cible Mobile 10 M JG/JF	Finlande	Sélectionnés Europe 6 tireurs
13-22/02/14	Préparation technique Carabine 10/50 M S/D	Colorado	Collectif et Sélectionnés Europe 6 tireurs
17-19/02/14	Préparation spécifique championnat d'Europe Pistolet 10 M JG/JF	Talence	Sélectionnés Europe 6 tireurs
19-20/02/14	Préparation spécifique championnat d'Europe Pistolet Dames	Monaco	Sélectionnés Europe 3 tireurs
26-28/02/14	Préparation spécifique championnat d'Europe Pistolet 10 M Senior	Insep	Sélectionnés Europe 3 tireurs
27-28/02/14	Préparation technique Carabine 10 M S/D	Insep	Sélectionnés Europe 6 tireurs

COMPETITIONS			
Dates	Actions	Lieux	Tireurs
08-12/01/14	Grand Prix de Pilsen Car/Pist/Cible Mobile 10 M JG/JF/S/D	Pilsen (CZE)	Collectif et Sélectionnés Europe 18 tireurs
09-12/01/14	Compétition Internationale Pistolet 10 M JG/JF	Ruse (SLO)	Collectif et Sélectionnés Europe 6 tireurs
22-26/01/14	Compétition Internationale Carabine/Pistolet 10 M JG/JF/S/D	Munich (GER)	Sélectionnés Europe 24 tireurs
13-15/02/14	Grand Prix Carabine/Pistolet 10 M S/D/JG/JF	Fleury (FRA)	Collectif et Sélectionnés Europe 33 tireurs

C.3.

COUPES DU MONDE

MUNICH (Allemagne) - 04 au 13 juin 2014

MARIBOR (Slovénie) - 14 au 21 juin 2014

PEKIN (Chine) - 01 au 09 juillet 2014

REGLEMENT DE SELECTION

La participation sera prioritairement réservée aux membres des collectifs 2014 en fonction des critères définis par l'encadrement et des modalités suivantes :

- Le résultat des sélections nationales 10/25/50 M servira à sélectionner les équipes de France dans les épreuves carabine et pistolet senior/dame.
- Suivant le plan d'action et des objectifs recherchés par l'encadrement, les tireurs sélectionnés au championnat du monde à Grenade (6 au 20 septembre 2014) participeront à une, deux voire aux trois coupes du monde.

En fonction du classement individuel lors des épreuves de sélection nationale, la direction technique nationale se réserve le droit de choisir prioritairement les tireurs en capacité de performer sur une seconde épreuve.

Coupe du monde à Munich

la sélection officielle des tireurs 10/25/50 M
sera définitive le 23 mai 2014

Composition prévisionnelle des équipes de France

11 tireurs carabine
12 tireurs pistolet

Coupe du monde à Maribor

la sélection officielle des tireurs 10/25/50 M
sera définitive le 23 mai 2014

Composition prévisionnelle des équipes de France

10 tireurs carabine
11 tireurs pistolet

Coupe du monde à Pékin

la sélection officielle des tireurs 10/25/50 M
sera définitive le 23 mai 2014

Composition prévisionnelle des équipes de France

11 tireurs carabine
12 tireurs pistolet

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE DE SÉLECTION**SELECTIONS NATIONALES****Rôle**

Avec pour objectif principal de constituer les équipes de France, les sélections nationales sont également pour la DTN un indicateur d'appréciation du niveau de performance des collectifs de préparation nationaux.

Organisée en mai, cette deuxième étape sélective est placée en fonction du calendrier international de façon à offrir aux tireurs la possibilité de la réussir au mieux et de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux championnats ou aux compétitions internationales auxquelles ils seraient sélectionnés.

Les sélections nationales sont des épreuves dont le programme est placé sous la responsabilité et le contrôle direct de la Direction Technique Nationale.

⇒ **Les sélections nationales 10/25/50 M serviront à sélectionner les équipes de France Senior/Dame/Juniors au Championnat du monde 10/25/50 M.**

Date : 12 au 18 mai 2014

Lieux : Bordeaux pour les épreuves 10/25/50 m en pistolet et carabine
Munich et Linz pour les épreuves 10/50 m en cible mobile

Programme :

- 3 matchs sélectifs dans toutes les épreuves olympiques carabine et pistolet.
- 2 matchs sélectifs dans toutes les épreuves mondiales ISSF carabine 50 mètres
- 1 match sélectif dans toutes les épreuves mondiales ISSF pistolet 25 mètres.

Catégorie : S1 - D1 - CF/JF - CG/JG

Critères d'accès :

- ♦ Les 10 premiers du classement national des épreuves 10/25/50 mètres, collectifs inclus (classement national arrêté le 31 mars 2014).
- ♦ Sur proposition des entraîneurs et accord de la DTN, un nombre limité de tireurs hors collectifs nationaux pourra être invité à participer à la sélection nationale.

Pour information : Un forfait de 150 € sera attribué aux tireurs membres des collectifs seniors, dame et juniors.

REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs Français susceptibles de remporter des médailles lors du championnat du monde 10/25/50/300 mètres.

JUNIORS GARCONS/FILLES EPREUVES OLYMPIQUES CARABINE ET PISTOLET

À l'issue de la sélection nationale organisée en mai 2014,

- La 1^{ère} place sera automatiquement sélectionnée à condition d'obtenir le niveau requis, choix libre pour les deux places restantes par le comité de sélection.
- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

EPREUVES MONDIALES CARABINE ET PISTOLET

À l'issue de la sélection nationale organisée en mai 2014,

- Composition des équipes de France : le comité de sélection choisira prioritairement les tireurs dans les épreuves olympiques pour doubler ou tripler sur les épreuves mondiales (carabine 60 BC junior fille, pistolet standard, pistolet 25 mètres).
 - ⇒ PISTOLET : En cas de nécessité, la direction technique nationale appliquera le règlement ISSF en vigueur qui prévoit un quota de 15 tireurs garçons et filles engagés sur 5 épreuves olympiques et 2 épreuves mondiales.
 - ⇒ CARABINE : En cas de nécessité, la direction technique nationale appliquera le règlement ISSF en vigueur qui prévoit un quota de 14 tireurs garçons et filles engagés sur 5 épreuves olympiques et 1 épreuve mondiale.
- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Niveau requis : le comité de sélection examinera le niveau et les références internationales en cours pour statuer sur la première place et décider de sélectionner ou pas des tireurs supplémentaires.

SENIORS/DAMES EPREUVES OLYMPIQUES CARABINE ET PISTOLET

À l'issue des matchs sélectifs organisés en mai 2014,

- Les deux premières places seront automatiquement sélectionnées à condition d'obtenir le niveau requis, choix libre pour la place restante par le comité de sélection.
- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats des épreuves sélectives, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

Niveau requis : le comité de sélection examinera le niveau et les références internationales en cours pour statuer sur les deux premières places et décider de sélectionner ou pas un tireur supplémentaire.

EPREUVES MONDIALES

Carabine 60 BC Dame

À l'issue des matchs sélectifs organisés en mai 2014,

- Composition des équipes de France : le comité de sélection choisira prioritairement les tireuses retenues dans l'épreuve olympique (carabine 3x20) pour doubler ou tripler sur les épreuves mondiales (carabine 60 BC, carabine 300 m).

⇒ CARABINE : En cas de nécessité, la direction technique nationale appliquera le règlement ISSF en vigueur qui prévoit un quota de 18 tireurs garçons et filles engagés sur 5 épreuves olympiques et 6 épreuves mondiales.

- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Pistolet 25 M

À l'issue du match sélectif organisé en avril 2013,

- Composition des équipes de France : le comité de sélection choisira prioritairement les tireurs retenus dans les épreuves olympiques (pistolet vitesse et pistolet 50 m) pour doubler ou tripler sur les épreuves mondiales (pistolet standard, pistolet percussion centrale 25 mètres).

⇒ PISTOLET : En cas de nécessité, la direction technique nationale appliquera le règlement ISSF en vigueur qui prévoit un quota de 15 tireurs garçons et filles engagés sur 5 épreuves olympiques et 2 épreuves mondiales.

- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Carabine 300 M

- Composition des équipes de France : le comité de sélection choisira prioritairement les tireurs retenus dans les épreuves olympiques pour un ou plusieurs engagements sur les épreuves mondiales de la carabine 300 mètres.

⇒ CARABINE : En cas de nécessité, la direction technique nationale appliquera le règlement ISSF en vigueur qui prévoit un quota de 18 tireurs garçons et filles engagés sur 5 épreuves olympiques et 6 épreuves mondiales.

- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte du résultat des matchs sélectifs, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

Championnat du monde

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 23 mai 2014

Composition prévisionnelle des équipes de France

Epreuves Carabine : 25 tireurs

Epreuves Pistolet : 25 tireurs

PROGRAMME DE PREPARATION DES SELECTIONNES

Le programme d'action préparatoire (stages et compétitions) découle de la stratégie sportive mise en œuvre par l'encadrement technique national.

STAGES			
Dates	Actions	Lieux	Tireurs
23-25/05/14	Préparation spécifique Monde Pistolet Vitesse 25 M J/S	Insep	Sélectionnés Monde 6 tireurs
01-03/06/14	Préparation spécifique Monde Carabine 10/50 M S/D	Insep	Sélectionnés Monde 10 tireurs
27-29/06/14	Préparation spécifique Monde Pistolet Vitesse 25 M J/S	Marseille	Sélectionnés Monde 6 tireurs
01-04/07/14	Préparation spécifique Monde 10/25 M JF	Talence	Sélectionnées Monde 6 tireuses
04-08/09/14	Préparation spécifique Monde Pistolet 10/50 M Senior	Mérignac	Sélectionnés Monde 5 tireurs
11-12/08/14	Préparation spécifique Monde Pistolet Vitesse 25 M Seniors	Insep	Sélectionnés Monde 3 tireurs
13-14/08/14	Préparation spécifique Monde Pistolet 10/25 M Dames	Insep	Sélectionnées Monde 4 tireuses
18-19/08/14	Préparation spécifique Monde Carabine 10/50 M JF/JG	Mérignac	Sélectionnés Monde 12 tireurs
25-29/08/14	Préparation spécifique Monde Pistolet 10/25/50 M J/JGF	Talence	Sélectionnés Monde 15 tireurs
26-28/08/14	Préparation spécifique Monde Pistolet 25 M Seniors	La Madeleine	Sélectionnés Monde 5 tireurs
01-05/09/14	Préparation spécifique Monde Pistolet 10/50 M Seniors	Mérignac	Sélectionnés Monde 5 tireurs

COMPETITIONS			
Dates	Actions	Lieux	Tireurs
21-24/05/14	Europa Cup carabine 300 M	Zagreb	Collectif 6 tireurs
26/05-01/06/14	Compétition Internationale Juniors Carabine/Pistolet	Suhl	Collectif et Sélectionnés Monde 20 tireurs
04-13/06/14	Coupe du Monde Carabine/Pistolet	Munich	Sélectionnés Monde 24 tireurs
14-21/06/14	Coupe du Monde Carabine/Pistolet	Maribor	Sélectionnés Monde 24 tireurs
18-22/06/14	Compétition Internationale Hopes Juniors Carabine	Pilsen	Sélectionnés Monde 29 tireurs
26-29/06/14	Europa Cup carabine 300 M	Lahti	Collectif 6 tireurs
01-09/07/14	Coupe du Monde Carabine/Pistolet	Pékin	Sélectionnés Monde 24 tireurs
29/07-02/08/14	Coupe des Alpes Carabine/Pistolet	Pforzheim	Sélectionnés Monde 24 tireurs
14-18/08/14	Europa Cup carabine 300 M	Aarhus	Collectif 6 tireurs

- L'épreuve de sélection est une compétition organisée par la FFTir dont le programme est placé sous la responsabilité et le contrôle direct de la Direction Technique Nationale.
- La compétition de sélection nationale permet :
 - aux tireurs sans statut d'accéder aux collectifs nationaux.
 - aux tireurs du groupe B d'accéder au programme des équipes de France.
- L'arbitrage est organisé par la Commission Nationale d'Arbitrage en coordination avec la Direction Technique Nationale

La sélection nationale 2014 sera organisée dans les épreuves suivantes :

- Fosse olympique Senior, Dame, Junior Garçon et Junior Fille
- Skeet olympique Senior, Dame, Junior Garçon et Junior Fille
- Double Trap Senior et Junior Garçon

CLASSEMENT

La procédure permettant le classement final sera applicable à la sélection nationale. Addition des points « C » et « S » en référence au classement et au score.

FOSSE OLYMPIQUE

A l'issue de la sélection nationale :

- Les 3 premiers Seniors hors collectif seront qualifiés pour participer au Grand Prix international de Suhl (Allemagne) du 26 mai au 01 juin 2014
- Le premier Junior Garçon et la première Junior Fille hors collectif seront qualifiés pour participer au Grand Prix international de Suhl (Allemagne) du 26 mai au 01 juin 2014

SKEET OLYMPIQUE

A l'issue de la sélection nationale :

- Les 3 premiers Seniors hors collectif seront qualifiés pour participer au Grand Prix international de Suhl (Allemagne) du 26 mai au 01 juin 2014
- Le premier Junior Garçon et la première Junior Fille hors collectif seront qualifiés pour participer au Grand Prix international de Suhl (Allemagne) du 26 mai au 01 juin 2014

DOUBLE TRAP

Le collectif Double Trap pourra être constitué suivant les résultats de la sélection nationale (Cernay/Niort du 1^{er} au 4 mai 2014).

C.6.

**EPREUVES PLATEAU
COUPES DU MONDE
CHAMPIONNAT D'EUROPE
CHAMPIONNAT DU MONDE**

REGLEMENT ET ORGANISATION DES EPREUVES DE SELECTION

La participation sera prioritairement réservée aux membres des collectifs 2014 en fonction des critères définis par l'encadrement et des modalités suivantes :

COUPE DU MONDE TUCSON

- Sélection réservée aux tireurs du Collectif A en skeet et fosse olympique.
- Participation des tireurs du Collectif B en skeet olympique sur la base d'une étape sélective (Grand Prix du Qatar du 11 au 18 février 2014).

COUPE DU MONDE ALMATY

- Sélection réservée aux tireurs du Collectif A en skeet et fosse olympique.
- Participation des tireurs du Collectif B en skeet olympique sur la base d'une étape sélective (Grand Prix du Qatar du 11 au 18 février 2014).

COUPE DU MONDE MUNICH

- Sélection réservée aux tireurs du groupe A en skeet et fosse olympique.
- Participation des tireurs du Collectif B en fosse olympique sur la base des résultats du Grand Prix de Chypre et de la Sélection Nationale.
- Participation des tireurs du Collectif B en skeet olympique sur la base des résultats de la Sélection Nationale.

SKEET OLYMPIQUE SENIORS ET DAMES

GRAND PRIX INTERNATIONAL

Lieu : Doha (QAT) - 11 au 18 février 2014

Participation des Collectifs A et B - Seniors et Dames (8 tireurs)

Compétition suivie d'un stage

Collectif B (Seniors et Dames) : le premier et la première du groupe B seront sélectionnés pour participer à la coupe du monde à Tucson

Collectif B (Seniors et Dames) : les deuxièmes au classement du groupe B seront sélectionnés pour participer à la coupe du monde à Almaty

COUPE DU MONDE 1

Lieu : Tucson (USA) - 8 au 15 avril 2014

Participation prioritaire du Collectif A :

2 Seniors et 1 Dame

Participation du Collectif B :

1 Senior et 1 Dame suite au résultat acquis lors du GP du Qatar

COUPE DU MONDE 2

Lieu : Almaty (KAZ) - 16 au 25 mai 2014

Participation prioritaire du Collectif A :

2 Seniors et 1 Dame

Participation du Collectif B :

1 Senior et 1 Dame suite au résultat acquis lors du GP du Qatar

SELECTION NATIONALE

Lieu : Cernay (France) - 01 au 05 mai 2014

Participation des Collectifs A et B - Seniors et Dames (8 tireurs)

Collectif B Seniors et Dames : le résultat servira à sélectionner 1 tireur B

(Senior) et 1 tireuse (Dame) pour participer à la coupe du monde de Munich

COUPE DU MONDE 3

Lieu : Munich (GER) - 4 au 13 juin 2014

Participation prioritaire du Collectif A

2 hommes et 1 femme

Participation du Collectif B : 1 Senior et 1 Dame suite aux points acquis lors de la Sélection Nationale

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Lieu : Sarlopusztza (HUN) - 26 au 07 juillet 2014

Participation :

Seniors : 3 tireurs* seront sélectionnés au cumul des points acquis lors des 3 coupes du monde

Dames : 2 tireuses* seront sélectionnées au cumul des points acquis lors des 3 coupes du monde

CHAMPIONNAT DU MONDE

Lieu : Grenade (ESP) - 6 au 20 septembre 2014

L'équipe Seniors et Dames du championnat d'Europe sera reconduite pour participer au championnat du monde

* Le comité de sélection examinera le niveau et les références internationales en cours pour statuer sur le nombre de tireurs à sélectionner.

➤ La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

➤ Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats et des points acquis lors des compétitions, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur

FOSSE OLYMPIQUE SENIORS ET DAMES

GRAND PRIX INTERNATIONAL 1

Lieu : Doha (QAT) - 11 au 18 février 2014

Participation des Collectifs A - Seniors et Dames (6 tireurs)

Compétition suivie d'un stage

GRAND PRIX INTERNATIONAL 2

Lieu : Nicosie (CYP) - 17 au 24 mars 2014

Participation des Collectifs B - Seniors et Dames (4 tireurs)

le résultat de la compétition sera cumulé à celui de la sélection nationale → accès à la coupe du monde de Munich

COUPE DU MONDE 1

Lieu : Tucson (USA) - 8 au 15 avril 2014

Participation prioritaire du Collectif A

3 Seniors et 2 Dames

COUPE DU MONDE 2

Lieu : Almaty (KAZ) - 16 au 25 mai 2014

Participation prioritaire du Collectif A

3 Seniors et 2 Dames

SELECTION NATIONALE

Lieu : Cernay (France) - 01 au 05 mai 2014

Participation des Collectifs A et B - Seniors et Dames (10 tireurs)

Collectif B (Seniors et Dames) : le résultat sera cumulé à celui du GP à Chypre pour une sélection à la coupe du monde de Munich

COUPE DU MONDE 3

Lieu : Munich (GER) - 4 au 13 juin 2014

Participation prioritaire du Collectif A : 3 Seniors et 2 Dames

Participation du Collectif B : 1 Senior et 1 Dame suite au cumul des points acquis lors du GP à Chypre et de la Sélection Nationale

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Lieu : Sarlospusztza (HUN) - 26 juin au 07 juillet 2014

Participation :

Seniors : 3 tireurs* seront sélectionnés au cumul des points acquis lors des 3 coupes du monde

Dames : 2 tireuses* seront sélectionnées au cumul des points acquis lors des 3 coupes du monde

CHAMPIONNAT DU MONDE

Lieu (Grenade (ESP) - 6 au 20 septembre 2014

Participation :

L'équipe Seniors et Dames du championnat d'Europe sera reconduite pour participer au championnat du monde

* Le comité de sélection examinera le niveau et les références internationales pour statuer sur le nombre de tireurs à sélectionner.

➤ La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

➤ Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats et des points acquis lors des compétitions, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

FOSSE ET SKEET OLYMPIQUE JUNIORS GARCONS - JUNIORS FILLES

1. SELECTION NATIONALE

Lieu : Cernay/Niort (France) - 01 au 04 mai 2014

Programme : 1 match Junior Garçon et Junior Fille (125 et 75 plateaux)

Participation : sans critères d'accès

A l'issue de la sélection nationale : Les collectifs Jeunes FO/SO, le premier Junior Garçon et la première Junior Fille du classement hors collectif seront qualifiés au Grand Prix international de Suhl



2. GRAND PRIX INTERNATIONAL

Lieu : Suhl (Allemagne) - 26 mai au 01 juin 2014

Programme : 1 match Junior Garçon et Junior Fille (125 et 75 plateaux)

Participation : 10 tireurs (4 JG en FO, 4 JG en SO, 1 JF en FO et 1 JF en SO)



3. CHAMPIONNAT D'EUROPE

Lieu : Sarlopusztza (Hongrie) - 26 juin au 07 juillet 2014

Participation :

Les tireurs seront sélectionnés au cumul des points acquis lors de la Sélection Nationale et du Grand Prix International à Suhl

CHAMPIONNAT DU MONDE

Lieu (Grenade (ESP) - 6 au 20 septembre 2014

Participation :

L'équipe Juniors Filles/Garçons du championnat d'Europe sera reconduite pour participer au championnat du monde

➤ **Junior Garçon FO/SO** : la 1^{ère} place sera automatiquement sélectionnée à condition d'obtenir le niveau requis, choix libre pour les places restantes par le comité de sélection.

➤ **Junior Fille FO/SO** : les résultats obtenus lors des étapes 1 et 2 seront soumis au comité de sélection pour arrêter une décision.

➤ La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Niveau requis : le comité de sélection examinera le niveau et les références internationales en cours pour statuer sur la sélection automatique et décider de sélectionner ou pas des

tireurs supplémentaires.

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

Procédure du Classement :

♦ A l'issue de tous les matchs de la saison sportive plateau, il sera attribué aux 8 premiers du classement :

Des points « C » en fonction de la place obtenue en match de qualification,

♦ A l'issue de tous les matchs, il sera attribué ou pas aux tireurs :

Des points « S » en fonction du score obtenu en match de qualification.

Les points « C » seront attribués en fonction du classement selon les modalités suivantes :

Classement	Points C
1 ^{er}	15
2 ^e	10
3 ^e	8
4 ^e	5
5 ^e	4
6 ^e	3
7 ^e	2
8 ^e	1

Les points « S » seront attribués en fonction du résultat obtenu sur la base d'un score de référence (il correspond au résultat maximal).

15 points seront attribués aux tireurs qui réalisent le score de référence. Un point sera déduit au tireur lorsqu'il réalise 1 point en dessous du score de référence et ainsi de suite.

Exemple :

Un tireur (FO ou SO) senior est 2^e au classement avec 119 points, il lui sera donc attribué 10 points pour sa 2^e place plus 9 points pour son résultat, soit 19 points au total.

Epreuves	Score de référence
Fosse Olympique Senior	125
Fosse Olympique Dame	75
Skeet Olympique Senior	125
Skeet Olympique Dame	75

Le classement final est effectué à partir de la somme des points « C » et « S ».

En cas d'égalité de points, la valeur la plus élevée du point « C » servira au départage des tireurs.

Coupe du monde Tucson

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 20 février 2014

Composition prévisionnelle des équipes de France

5 tireurs Skeet Olympique, 5 tireurs Fosse Olympique

Coupe du monde Almaty

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 20 février 2014

Composition prévisionnelle des équipes de France

5 tireurs Skeet Olympique, 5 tireurs Fosse Olympique

Coupe du monde Munich

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 6 mai 2014

Composition prévisionnelle des équipes de France

5 tireurs Skeet Olympique, 7 tireurs Fosse Olympique

Championnat d'Europe

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 16 juin 2014

Composition prévisionnelle des équipes de France

6 tireurs Skeet Olympique S/D, 6 tireurs Fosse Olympique S/D
6 tireurs Skeet et Fosse Olympique Juniors Garçons et Filles

Championnat du monde

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 16 juin 2014

Composition prévisionnelle des équipes de France

6 tireurs Skeet Olympique S/D, 6 tireurs Fosse Olympique S/D
6 tireurs Skeet et Fosse Olympique Juniors Garçons et Filles

C.7.

CIBLE MOBILE 10/50 M
CHAMPIONNAT DU MONDE
GRENADE (Espagne) - 06 au 20 septembre 2014

ORGANISATION ET REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION

La participation sera prioritairement réservée aux membres des collectifs 2014 en fonction des critères définis par l'encadrement et des modalités suivantes :



À l'issue des deux Grands Prix internationaux,

- Cible Mobile 10 et 50 M Junior Garçon : La 1^{ère} place sera automatiquement sélectionnée à condition d'obtenir le niveau requis, choix libre pour les deux places restantes par le comité de sélection.
- Cible Mobile 10 M Junior Fille : La 1^{ère} place sera automatiquement sélectionnée à condition d'obtenir le niveau requis, choix libre pour les deux places restantes par le comité de sélection.
- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats des matchs sélectifs mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

Niveau requis : le comité de sélection examinera le niveau et les références internationales en cours pour statuer sur la sélection automatique et décider de sélectionner ou pas des tireurs supplémentaires.

Epreuves	Score de référence
Cible Mobile 50 M senior	590
Cible Mobile 50 M junior	584
Cible Mobile 10 M senior	580
Cible Mobile 10 M junior	567
Cible Mobile 10 M dame	383
Cible Mobile 10 M junior	366

Cible Mobile 10/50 M
 la sélection officielle des tireurs sera définitive le 28 juillet 2014
Composition prévisionnelle des équipes de France
 6 tireurs

PROGRAMME DE PREPARATION DES SELECTIONNES

Le programme d'action préparatoire (stages et compétitions) découle de la stratégie sportive mise en œuvre par l'encadrement technique national.

STAGES			
Dates	Actions	Lieux	Tireurs
16-24/08/14	Préparation spécifique Monde Cible Mobile 10/50 M JG/JF	Keszthely (HUN)	Sélectionnés Monde

COMPETITIONS			
Dates	Actions	Lieux	Tireurs
11-13/07/14	Grand Prix de Waldorf Cible Mobile 50 M	Waldorf (GER)	Collectif 3 tireurs
23-27/07/14	Grand Prix de Munich Cible Mobile 10/50 M JG/JF	Munich (GER)	Collectif 6 tireurs
01-03/08/14	Grand Prix de Linz Cible Mobile 10/50 M JG/JF	Linz (AUT)	Collectif 6 tireurs

C.8. REGLES SPECIFIQUES APPLICABLES A TOUS LES SELECTIONNES

- Conformément à la convention Equipe de France, à partir de la sélection, chaque sportif(ve) est tenu de participer au programme d'actions planifié et conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.
- Participer aux différentes étapes de la préparation (stages et compétitions) est nécessaire pour les tireurs visant une sélection en Equipe de France. Toute absence doit être justifiée auprès de la Direction Technique Nationale.
- Chaque sportif(ve) retenu(e) peut être sélectionné(e) pour participer à d'autres épreuves internationales dans le cadre de la préparation à un championnat international.
- La DTN se réserve la possibilité d'inviter des partenaires d'entraînement sur le programme d'actions jusqu'à l'objectif majeur.
- Le comité de sélection sera composé :
 - Du Président de la FFTir ou son représentant
 - Du Directeur Technique National ou son représentant
 - Du Directeur des équipes de France et/ou le directeur du haut niveau ;
 - De l'entraîneur national référent de la catégorie et de la discipline
- Dans le cas où le tireur proposé comme titulaire ne souhaiterait pas honorer sa sélection, le remplacement n'est pas prévu sauf décision du comité de sélection (catégories senior et dame).
- La surveillance médicale réglementaire est une obligation pour chaque sportif postulant à une sélection nationale. Celle-ci est coordonnée par le médecin du suivi des Équipes de France, mais du ressort et de la responsabilité individuelle de chaque tireur. Le sportif sélectionné devra être à jour du suivi médical lors de sa première sélection internationale. Toute sélection est subordonnée au respect par chaque sportif concerné de la réglementation en vigueur en matière de lutte antidopage.
- En cas de modification du calendrier international, le mode de sélection pourrait devenir caduc. Un nouveau mode de sélection pourrait être alors proposé par la DTN.

C.9. ANNEXES

BAREME DES PRIMES A LA PERFORMANCE 2012/2013 : ÉPREUVES OLYMPIQUES

<i>Nombre de points attribués par place</i>	Catégorie	INDIVIDUEL			ÉQUIPE *		
		Or	Argent	Bronze	Or	Argent	Bronze
Championnat du Monde	Senior et Dame	500	300	200	200	120	80
	Junior	150	90	60	60	36	24
Championnat d'Europe	Senior et Dame	300	180	120	120	72	48
	Junior	100	60	40	40	24	16
Coupe du Monde et la Finale des Coupes du Monde	Senior et Dame	250	150	100			
Finaliste Coupe du Monde, championnats d'Europe et du Monde	Senior et Dame	50% de la médaille de bronze de l'épreuve concernée. Cette prime n'est pas cumulable avec une prime de médaille dans la même épreuve.					
Quota pour les JO	Senior, Dame et Junior	150					

<i>Valeur du point : 19 €</i>	Catégorie	INDIVIDUEL			ÉQUIPE *		
		Or	Argent	Bronze	Or	Argent	Bronze
Championnat du Monde	Senior et Dame	9 500 €	5 700 €	3 800 €	3 800 €	2 280 €	1 520 €
	Junior	2 850 €	1 710 €	1 140 €	1 140 €	684 €	456 €
Championnat d'Europe	Seniors et Dame	5 700 €	3 420 €	2 280 €	2 280 €	1 368 €	912 €
	Junior	1 900 €	1 140 €	760 €	760 €	456 €	304 €
Coupe du Monde et la Finale des Coupes du Monde	Senior et Dame	4 750 €	2 850 €	1 900 €	* La prime par équipe n'est possible qu'à partir du moment où la représentation dans l'épreuve est, au minimum, de 15 équipes classées au Championnat du Monde ou 12 équipes classées au Championnat d'Europe		
Finaliste Coupe du Monde, championnats d'Europe et du Monde	Senior et Dame	50% de la médaille de bronze de l'épreuve concernée. Cette prime n'est pas cumulable avec une prime de médaille dans la même épreuve en individuel					
Quota pour les JO	Senior, Dame et Junior	2 850 €					

PROGRAMME DES COMPETITIONS

Chaque entraîneur d'un collectif national établi, en accord avec la direction technique et en cohérence avec les objectifs poursuivis, un programme de compétition.

Les conditions de participation des tireurs sont liées à leur niveau de préparation à l'approche des compétitions. L'entraîneur peut décider de ne pas faire participer un tireur à une compétition prévue au programme initial. A l'inverse, il peut demander à un tireur de rajouter une compétition à son programme s'il le juge nécessaire.

En fonction des épreuves sélectives aux compétitions internationales et aux championnats, le programme individuel des tireurs peut être modifié.

Les tireurs de ces collectifs s'engagent à respecter le programme annuel des compétitions et d'accepter toutes les évolutions susceptibles d'être apportées par l'entraîneur en cours d'année.

CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE RÉFÉRENCE 2014

CIBLE 10/25/50 MÈTRES

Championnat d'Europe 10 M - Moscou (RUS) - 26 février au 07 mars 2014
Championnat du monde 10/25/50 M - Grenade (ESP) - 6 au 20 septembre 2014

PLATEAU

Championnat d'Europe - Sarlospuszta (HON) - 26 juin au 07 juillet 2014
Championnat du monde du Monde - Grenade (ESP) - 6 au 20 septembre 2014

CIBLE MOBILE 10/50 M

Championnat d'Europe 10 M - Moscou (RUS) - 26 février au 07 mars 2014
Championnat du monde du Monde - Grenade (ESP) - 6 au 20 septembre 2014

CARABINE 300 MÈTRES

Championnat du monde du Monde - Grenade (ESP) - 6 au 20 septembre 2014

COMPETITIONS INTERNATIONALES DE RÉFÉRENCE 2013

CIBLE 10/25/50 MÈTRES

Coupe du Monde - Munich (GER) - 04 au 13 juin 2014
Coupe du Monde - Maribor (ESP) - 14 au 21 juin 2014
Coupe du Monde - Pékin (CHN) - 01 au 09 juillet 2014

PLATEAU

Coupe du Monde - Tucson (USA) - 08 au 15 avril 2014
Coupe du Monde - Almaty (KAZ) - 16 au 25 mai 2014
Coupe du Monde - Munich (GER) - 04 au 13 juin 2014

CARABINE 300 MÈTRES - EUROPEAN CUP

European Cup - Zagreb (CRO) - 21 au 24 mai 2014
European Cup - Lahti (FIN) - 26 au 29 juin 2014
European Cup - Aarhus - (DEN) - 14 au 17 août 2014
Finale European Cup - Winthertur (SUI) - 09 au 12 octobre 2014

SUIVI MEDICAL REGLEMENTAIRE

MODALITES

Pour prétendre être inscrit sur les listes de haut niveau et espoirs, un tireur doit impérativement subir les examens médicaux décrits dans le tableau ci-dessous, soit deux visites annuelles. En outre, il doit, avant le 31/12/2013 concernant la première visite médicale et avant le 31/05/2014 concernant la deuxième visite :

- ⇒ faire parvenir les comptes rendus des examens médicaux réalisés au médecin des équipes de France, Monsieur Christophe RIDEL à l'adresse suivante :
- Monsieur RIDEL Christophe
5 impasse des abeilles 44470 CARQUEFOU

Déplacement en compétition internationale

Il est rappelé à tous les sportifs convoqués à un stage ou une compétition internationale de prévoir son ou ses traitements habituels.

Dans certains déplacements lointains (« à risque... »), un médecin peut accompagner l'équipe, en complément du kiné habituel. Pour information, chaque organisateur de Coupe du Monde a, dans son cahier des charges, l'obligation d'assurer en permanence une couverture médicale de la compétition.

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Les frais relatifs à ces examens sont pris en charge par la FFTir. Pour ce faire, le tireur doit lui-même régler le service médical concerné puis remplir une note de frais spécifique, à retourner à la FFTir accompagnée des justificatifs.

Aucune facture ne sera réglée directement au médecin ou au laboratoire (excepté pour les tireurs en pôle).

Les tireurs peuvent se renseigner sur d'éventuelles prises en charge, partielles ou totales, dans leurs régions par les services déconcentrés du Ministère en charge des Sports.

Enfin, il est interdit de se faire rembourser deux fois ces frais médicaux (sécurité sociale et FFTir ou autres).

A renvoyer à : Docteur RIDEL Christophe – Médecin des équipes de France – 5 impasse des abeilles 44470 CARQUEFOU

NOM :		Disc :		Facture réglée jointe	PRIX	AVIS MEDICAL : permet la pratique haut niveau	COMMENTAIRES éventuels du médecin	SIGNATURE ET CACHET Nom lisible du médecin
Prénom :	1e BILAN FFTir 01/11-31/12	DATE	DATE					
EXAMEN MEDICAL (par un Médecin diplômé en médecine du sport) entretien, examen physique, mesures anthropométriques,		oui	non			OUI NON		
BANDELETTE URINAIRE (protéine, glycose, hématurie, nitrites)		oui	non			SANS ANOMALIES ANOMALIES	(joindre les résultats)	
Bilan diététique , conseils nutritionnels avec avis spécialisé coordonnés par le médecin si besoin,		oui	non			OUI NON		
BILAN PSYCHOLOGIQUE (par un médecin ou un psychologue sous responsabilité médicale) entretien spécifique		oui	non			OUI NON		
EXAMEN DENTAIRE		oui	non			SANS ANOMALIES ANOMALIES	(joindre les résultats)	
ECC DE REPOS avec compte rendu médical		oui	non			OUI NON	(joindre le compte rendu)	
Epreuve d'effort Maxi - de la 1 ^{ère} inscription sur les listes et 1/4 ans		oui	non			OUI NON	(joindre le compte rendu)	
ECHOCARDIOGRAPHIE CARDIAQUE (lors de la première inscription sur les listes) avec compte rendu médical		oui	non			OUI NON	(joindre le compte rendu)	
EXAMEN OPHTHALMOLOGIQUE (Recommandé 1 fois dans l'année, non obligatoire)		oui	non			OUI NON		
EXAMEN AUDIOMETRIE (Recommandé 1 fois dans l'année, non obligatoire)		oui	non			OUI NON		
examens supplémentaires obligatoires lors de la 1 ^{ère} inscription examen conseillé pour le tir, pris en charge dès la 2 ^{ème} année d'inscription sur les listes								

Remboursement forfaitaire du 1^{er} bilan : 230€ Maxi ou 323€ (1^{ère} inscription)
Dentaire : 21€ -- Examen médical et Bandelette : 30€ -- Psycho 40€ -- ECG repos 35€ -- Diététique : 25€ -- Echo Cardio et Epreuve d'effort maxi : 170€-- Ophtalmo : 27€ -- Audio : 50€

A renvoyer : DOCTEUR RIDEL Christophe – Médecin des équipes de France – 5 Impasse des abeilles 44470 CARQUEFOU

NOM :	Disc :		Facture réglée jointe	PRIX	AVIS MEDICAL : permet la pratique haut niveau	COMMENTAIRES éventuels du médecin	SIGNATURE ET CACHET Nom lisible du médecin
	Prénom :	DATE					
2nd BILAN FFTir 01/04-31/05							
EXAMEN MEDICAL (par un Médecin diplômé en médecine du sport) entretien, examen physique, mesures anthropométriques,			oui non		OUI NON		
BANDELETTE URINAIRE (protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites)			oui non		SANS ANOMALIES ANOMALIES	(joindre les résultats)	
Bilan diététique , conseils nutritionnels avec avis spécialisés coordonné par le médecin si besoin,			oui non		OUI NON		
BILAN PSYCHOLOGIQUE (par un médecin ou un psychologue sous responsabilité médicale) - entretien spécifique			oui non		OUI NON		
Pour les mineurs seulement							
BIOLOGIE (pour tous les sportifs de + de 15 ans avec autorisation parentale pour les mineurs) - NFS, rétrocologyes, ferritine			oui non		SANS ANOMALIES ANOMALIES	(joindre les résultats)	

Remboursement forfaitaire du 2nd bilan : 85€ Maxi ou 125€ (mineurs)

Biologie : 20€

Examen médical et Bandelette : 30€

Détéctique : 25€

Psycho : 40 €

**ORGANISATION DES
COLLECTIFS NATIONAUX
REGLEMENT DE SELECTION
EQUIPES DE FRANCE**

EPREUVES MONDIALES NON ISSF

D.1. LES COLLECTIFS NATIONAUX

Généralités

La notion de collectifs implique un certain nombre de valeurs et de moyens auxquels les athlètes et la fédération doivent être attachés :

- les sportifs classés doivent s'engager dans un processus de préparation de haut niveau,
- de son côté, la fédération engage, avec l'aide de l'Etat, des moyens de préparation au travers de la mise à disposition des cadres nationaux (d'état et fédéraux). La participation à un programme de compétitions internationales et de stages, additionnée d'aides matérielles et financières, finalise « *l'implication* » des moyens.

Rôle

Un collectif national correspond à un groupe de tireurs, encadré par un ou des entraîneurs nationaux et des cadres techniques nommés par le DTN. Ce groupe de tireurs bénéficie d'un suivi d'entraînement et l'accès direct à des épreuves sélectives en vue d'une sélection pour les compétitions internationales inscrites au calendrier.

L'appartenance à un collectif national suppose pour le tireur concerné, son adhésion totale et sans restriction au programme de travail impulsé par les entraîneurs nationaux en charge dans chaque discipline. L'organisation et le fonctionnement d'un collectif national sont établis de manière à permettre aux tireurs concernés d'obtenir les meilleurs résultats possibles aux compétitions de référence à court, moyen et long terme.

S'il n'induit pas automatiquement une sélection en équipe de France, l'appartenance d'un tireur à un collectif national est conditionnée par ses objectifs sportifs, sa situation ou projet professionnel, ses capacités techniques, physiques et mentales, son potentiel de progression et son niveau sportif.

Suivant les disciplines, il existe un collectif en catégories Seniors, Dames et Jeunes.

Disciplines et épreuves concernées par les Collectifs :

- Arbalète Field
- Arbalète Match
 - 10 mètres
 - 30 mètres
- Tir Sportif de Vitesse
 - Open
 - Production
 - Classic

D.2. CRITERES D'ENTREE DES COLLECTIFS ARBALETE MATCH

ENTRÉE COLLECTIFS Discipline Arbalète 10 et 30 m	Lieu de réalisation	COLLECTIF Senior Dame	COLLECTIF Jeune
CLASSEMENT RÉALISÉ EN INTERNATIONAL	CDE et CDM	10 Premiers des CDE, CDM	8 Premiers des CDE, CDM junior
PERFORMANCE INTERNATIONALE <i>Point Moyen du Tableau référence international</i>	Coupe d'Europe et matchs internationaux	Point moyen de la 10 ^e place des CDE, CDM	Point moyen de la 8 ^e place des CDE, CDM junior
CLASSEMENT RÉALISÉ AUX SN (Place)	SN (MTCF)	2 premiers (6 participants mini/épreuve)	2 premiers (6 participants mini/épreuve)
PERFORMANCE NATIONALE RÉALISÉE AU MASTER Tableau de référence international	SN (MTCF)	Point moyen du 8 ^e CDE, CDM	Point moyen du 6 ^e CDE, CDM junior

TABLEAU DE REFERENCES INTERNATIONALES

ARBALETE MATCH				
Senior	8e	10e	12e	15e
10m	580	578	575	571
30m	564	561	558	556
Dame				
10m	384	383	381	379
Junior Garçon				
10m	379	376	374	-
30m	549	536	530	-
Junior Fille				
10m	378	372	-	-
30m	549	536	530	-

La liste des tireurs du collectif national de préparation 2013/2014 (19 tireurs) est établie sur la base des références nationales et internationales 2012/2013 en utilisant le classement et les résultats.

COLLECTIF ARBALETE MATCH		
SENIORS/DAMES		
10 M Femmes	10 M Hommes	30 M Hommes Open
CHUARD Christine GRANDEMANGE Maryline TOUSSAINT Sabrina	DUCELLIER Mathieu HATERRER Stéphane MAUER Sébastien	CHUARD Christine LE GOAS Yann SCHUELLER Pascal WORME Benoît
JEUNES		
10 M U23 Femmes	10 M U23 Hommes	30 M U23 Hommes
CHEVANCE Aurélie MATTE Romane PAIMBLANC Nolwenn OLRY Jennifer ROY Marie	BAUDOUIIN Brian D'HALLUIN Mickael LE LIEPVRE Théophile MEIGNAN Romain	BAUDOUIIN Brian RIBERO Xavier
Entraîneur : Pierre Jean MILLIERE		

D.3. CRITERES D'ENTREE DES COLLECTIFS ARBALETE FIELD

ENTRÉE COLLECTIFS Discipline Arbalète Field	Lieu de réalisation	COLLECTIFS Senior (S1+S2+S3) Dame	COLLECTIF JEUNE Cadet Junior
CLASSEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE IR 900	Compétition nationale	5 premiers (S1, S2, S3) et 5 premières Dames du total des 2 Matches IR 900	5 premiers (C, J) du total des 2 matchs IR 900
DÉTECTION ENTRAINEUR		Sur argumentation de l'entraîneur	
<i>Les épreuves Field 10 et 18m ne sont pas retenues pour constituer les collectifs. Un tireur du collectif jeune passant senior ou dame sera automatiquement intégré dans le collectif correspondant l'année du changement de catégorie</i>			

TABLEAU DE REFERENCES INTERNATIONALES

ARBALETE FIELD				
	Individuel		Équipe	
Senior	1706	850	1690	840
Junior	1688	836	1640	820
Dame	1679	838	1620	810
Cadet	1650	825	1620	810

La liste des tireurs du collectif national de préparation 2013/2014 (18 tireurs) est établie sur la base des références nationales et internationales 2012/2014 en utilisant le classement et les résultats.

COLLECTIF ARBALETE FIELD		
SENIORS/DAMES		
Hommes	Femmes	Jeunes
BRULET Jean Michel CARLOT Didier CHRISTOFFEL Pascal GUILLAUME Florent MANGEMATIN Jacques MUTIN Nicolas SEGUR Anthony	DEBOORRE Françoise GUILLAUME Julie JACOB Ludiwine MUTIN Cécile REGNIEZ Mélanie TROUILLET Tiffanie	BAGNARD Gaëtan BONNIN Guillaume MEY Elodie RIVAULT Corentin VOYON Romain
Entraîneur : Yves LEJARD		

D.4. CRITERES D'ENTREE DES COLLECTIFS DU TIR SPORTIF DE VITESSE

ENTRÉE COLLECTIFS	OPEN COLLECTIF	PRODUCTION COLLECTIF	STANDARD COLLECTIF
Composition 1 collectif par épreuve			
Critères de Classement	<p style="text-align: center;"><i>La constitution des Collectifs TSV se fera suivant les modalités suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les quatre premiers du circuit national intégreront le collectif des divisions Production, Open, Standard, ainsi que les deux premiers de la division Classic. Le collectif est déterminé à la fin du championnat de France pour une durée de 1 an. • Sur proposition de l'entraîneur, la direction technique nationale se réserve le droit d'ajouter ou de supprimer des tireurs en fonction du niveau de performance de chaque division. 		
DÉTECTION ENTRAINEUR	Sur argumentation de l'entraîneur		

La liste des tireurs du collectif national de préparation 2013/2014 (20 tireurs) est établie sur la base des références nationales et internationales 2012/2013 en utilisant le classement et les résultats.

COLLECTIF TIR SPORTIF VITESSE		
SENIORS/DAMES		
OPEN	CLASSIC	PRODUCTION
DEVILLE Rémy GIBERT Philippe LOORE Frédéric OBRIOT Emile OBRIOT Thierry PITOT AIMARETTI Christophe	ALTUNA Denis GERARD Joël PERROT Laurent NESTOLAT Michel	BURGADA Luc CARRIE Stéphane DE CHESSE Laurent FELT Baptiste GOUGIS Christophe GRAUFFEL Eric GUICHARD Louis LAVERGNE Mathieu NYCZ Margaux SAGON Aurélien
Entraîneur : Olivier BIANCHI		

D.5. CRITERES DE SORTIE DES COLLECTIFS

ARBALETE MATCH, ARBALETE FIELD, TIR SPORTIF DE VITESSE

SORTIE DES COLLECTIFS	Collectif senior/dame	Collectif jeune
SI NON RÉALISATION DES CRITÈRES D'ENTRÉE	1 an	1 an
SI PROBLÈME DE CONDUITE (comportement)	Immédiat	Immédiat
SI ABSENCE DE TRAVAIL OU DE PARTICIPATION AUX STAGES	1 an	1 an
SI REFUS DE PARTICIPATION À UNE COMPÉTITION SANS MOTIF CONSIDÉRÉ COMME VALABLE	Immédiat	Immédiat
Particularité TSV SI ECHEC AUX TESTS DE PRECISION	1 an	1 an

D.6. EPREUVE DE SELECTION

Sélection : C'est un choix de tireurs présentant les caractéristiques permettant d'atteindre au mieux un objectif sportif donné dans une épreuve de référence.

- L'épreuve de sélection est une compétition organisée par la FFTir dont le programme est placé sous la responsabilité et le contrôle direct de la Direction Technique Nationale.
- L'épreuve de sélection permet au tireur de compétition d'exprimer son potentiel, dans un contexte imposé, et d'accéder au programme des Équipes de France.
- L'arbitrage est organisé par la Commission Nationale d'Arbitrage en coordination avec la Direction Technique Nationale

Les épreuves de sélection 2014 seront organisées dans les épreuves suivantes :

- **Arbalète Match 10/30 M**
- **Silhouettes métalliques**
- **Bench Rest**

D.7. CALENDRIER DES EPREUVES DE SELECTION 2014

- **Arbalète match :**
 - Chabris - 26 au 29 juin 2014
- **Silhouettes métalliques :**
 - Aussac - 02 au 04 mai 2014
- **Bench Rest Gros Calibre :**
 - La Fare les Oliviers - 07 au 09 mars 2014,
 - Volmerange les Mines (CDF) - 20 au 21 juin 2014
 - Volmerange les Mines - 07 au 08 septembre 2014
- **Bench Rest Rimfire (22 Hunter) :**
 - Circuit National 22 Hunter (classement général avant les 12 h du 22 Hunter)

D.8. CRITERES D'ACCES ET DEROULEMENT DES EPREUVES DE SELECTION

ARBALETE MATCH

Epreuve 10 m : 2 matchs sans finale

Participation :

- Les 18 premiers du championnat de France 10 m junior, dame et senior
 - Les membres des collectifs 10 m
- Les 5 premiers du Circuit National I.A.U. 10 m junior, dame et senior

Epreuve 30 m : 2 matchs sans finale

Participation :

- Les 14 premiers seniors du championnat du France 30 m
- Les 6 premiers juniors du championnat de France 30 m
 - Les membres des collectifs 30 m
- Les 5 premiers du Circuit National I.A.U. 30 m junior et senior

SILHOUETTES METALLIQUES

- 15 premiers du championnat de France précédent + ex aequo en combiné Gros calibre, Petit calibre, Field Pistol et Carabine 22LR
- 5 premiers debout du championnat de France précédent en Gros calibre, Petit calibre, Field Production visée ouverte, Field Production visée optique, Carabine 22LR légère et 22LR silhouette.
- 3 premiers du championnat de France précédent des 3 autres épreuves Gros et Petit calibre
- 5 premiers du Circuit National de l'année précédente
- Tireurs ayant réalisé le score de 40 aux derniers championnats de France
- Durée : 3 jours pour 12 épreuves

BENCH REST

Le Master's se décline sur 3 compétitions :

2 matchs du calendrier officiel national
(proposition de la CNS)
et le championnat de France ou un 3^{ème} match du calendrier.

Le classement se fait à l'addition du Two Gun Aggregate des trois matchs.

Entraîneur : Jean François RAYBAUT

D.9. MODALITÉS DE SÉLECTIONS DES ÉQUIPES DE FRANCE AUX CHAMPIONNATS DE RÉFÉRENCE

Principes généraux

Dans le cadre d'une stratégie de préparation aux compétitions internationales et pour garantir un maximum d'équité entre les tireurs, des épreuves sélectives auront lieu en 2014 dans certaines épreuves mondiales.

Comité de sélection :

Il est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les compétitions de référence (Championnat du Monde et d'Europe,...). Il est composé au minimum de 3 personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant;
- Le Directeur Technique National ou son représentant;
- Le Directeur des équipes de France et/ou le directeur du haut niveau ;
- Le ou les entraîneurs responsables du collectif concerné.

Le comité de sélection décide à la majorité absolue. En cas d'égalité, la voix du directeur technique national est prépondérante.

ARBALETE FIELD

Epreuves retenues : 2 matchs IR 900 des Championnats de France 2014 pour intégrer les collectifs 2015.

A l'issue du test match organisé pendant le stage des collectifs du mois de mai, les Équipes de France sont constituées pour participer aux Coupes d'Europe dans le but de réaliser les minimas (voir tableau référentiel). Tous les tireurs des collectifs participent à une coupe. La priorité est le classement individuel. Une équipe ne peut être présentée que si 3 tireurs ont réalisé les « minimas » équipe (voir tableau référentiel)

Principe de sélection aux championnats du monde 2014:

Equipe Senior et Dame : 2 premiers tireurs du classement (2 matchs IR 900 des Championnats de France), à condition de réaliser les minimas du tableau de référence international.

1 ou 2 tireurs sur proposition de l'entraîneur et aval du comité de sélection.

Equipe Junior : Le premier tireur du classement (2 matchs IR 900 des Championnats de France), à condition de réaliser les minimas du tableau de référence international.

1 à 3 tireurs sur proposition de l'entraîneur et validation du comité de sélection.

Equipe Cadet : Suivant les résultats du championnat de France 2014, la participation d'une équipe Cadet est possible à condition de réaliser les minimas du tableau de référence international.

Les épreuves Field 10 et 18 m ne sont pas retenues comme critères pour constituer les équipes de France.

Championnat du monde : 04 au 10 août - Francfort - (Allemagne)

ARBALETE MATCH

Le but des épreuves de sélection est de constituer les Équipes de France pour les compétitions internationales, les Championnats d'Europe et du Monde. Si une compétition internationale a lieu avant les épreuves sélectives, la référence de sélection sera le classement national de la saison précédente et le Championnat de France 10 m.

Principe de sélection :

- Participation en individuel : 2 premiers tireurs des SN + 1 tireur sur proposition de l'entraîneur.
- Participation en équipe : les 3 tireurs retenus en individuel + 2 tireurs sur proposition de l'entraîneur.

Championnat du monde : 04 au 10 août 2014 - Francfort - (Allemagne)

TIR SPORTIF DE VITESSE

La constitution des équipes de France se fera selon deux critères distincts :

- **Sélection directe :**

Suppression de la 1^{ère} phase

Les tireurs ayant réalisés les pourcentages définis sur l'une des deux compétitions internationales de références désignées en début de saison (cf tableau de performances).

- **Sélection indirecte :**

La direction technique nationale complètera la sélection en fonction des potentialités de médaille mais également des choix stratégiques jugés nécessaires au développement de la discipline.

Tableau de performances à réaliser pour un accès direct au championnat d'Europe ou du Monde.

CATEGORIES	OPEN	PRODUCTION	STANDARD	CLASSIC
OVERALL	92%	90%	92%	Pas de référence
DAMES	% de la 3ème du CE	% de la 3ème du CE	% de la 3ème du CE	Pas de référence
JUNIORS	% du 3ème du CE	% du 3ème du CE	% du 3ème du CE	Pas de référence
Senior et Super Senior	Pas de référence	Pas de référence	Pas de référence	Pas de référence

Compétitions Internationales de référence pour le classement national et les collectifs :

International Level III Infinity : mai 2014

International Level III CZ Xtreme : juin 2014

Par dérogation :

- Un match intercontinental (Level IV)
- L 'US Open

BENCH REST

Matches qualificatifs pour le championnat d'Europe Gros Calibre à Volmerange les Mines (FRA).

- La Fare les Oliviers - 07 au 09 mars 2014,
- Volmerange les Mines (CDF) - 20 au 21 juin 2014
- Volmerange les Mines - 07 au 08 septembre 2014

Matches qualificatifs pour le championnat du Monde Rimfire (22 Hunter) à Volmerange les Mines (FRA).

- Circuit National 22 Hunter (classement général avant les 12 h du 22 Hunter)

SILHOUETTES METALLIQUES

Priorités déterminées pour les sélections en équipe de France :

- Sélections par rapport aux combinés
- Sélection en priorité des tireurs debout
- La sélection des équipes de France est faite par la commission de sélection pour les championnats d'Europe et du Monde à l'issue des épreuves de sélection.

Match qualificatif pour le championnat du monde à Decin (République Tchèque) :
Aussac - 02 au 04 mai 2014

ARMES ANCIENNES

La sélection des équipes de France se fait sur la base du championnat de France et du match de sélection.

A l'issue des 2 matchs :

- Le 1^{er} du classement est automatiquement sélectionné à condition de réaliser au moins une fois les points de Maître tireur lors des deux matchs dans les épreuves suivantes :
Armes d'épaules : minié, whitworth, vetterli, pennsylvania, lamarmora, walkyrie.
Armes de poings : colt, mariette, kuchenreuter, comminazo, malson.
Plateaux : Manton et lorenzoni.

- Le comité de sélection décidera de sélectionner ou pas des tireurs supplémentaires en tenant compte des résultats mais également des potentiels de médailles et des contraintes budgétaires.

Championnat de France : 11 au 15 juin 2014 - Volmerange

Sélections Nationales : 11 au 15 juin 2014 - Volmerange

Critères d'accès à la sélection nationale :

Le classement du championnat de France déterminera un certain nombre de tireurs qui pourront accéder à la sélection nationale tout en respectant la capacité d'accueil du stand de tir.

La commission de sélection choisira les tireurs dans les disciplines non concernées par ces matchs supplémentaires.

D.10. RECAPITULATIF DES MODALITES DE SELECTIONS DES EQUIPES DE FRANCE AUX CHAMPIONNATS DE REFERENCE

Disciplines Mondiales	Mode de Sélection	Senior / Dame	Junior
Arbalète match	Sélection automatique	2 premiers	2 premiers
	Comité de sélection	Libre pour les places restantes	Libre pour les places restantes
Arbalète Field	Comité de sélection		
Armes Anciennes	Sélection automatique	Le premier si Maître tireur	Le premier si Maître tireur
	Comité de sélection	Libre pour les places restantes	Libre pour les places restantes
Bench Rest	Comité de sélection		
Silhouette Métallique	Comité de sélection		
Tir Sportif de Vitesse	Sélection automatique	Pourcentage significatif réalisé en match international de référence	
	Comité de sélection	Libre pour les places restantes	

D.11. ANNEXES

POINTS DE MAÎTRISE ARMES ANCIENNES			
Épreuve	N° Épreuve	Point MT Origine	Point MT Réplique
Miquelet	601 / 701	93	93
Maximilien	602 / 702	89	94
Minie	603 / 703	94	94
Whitworth	604 / 704	96	98
Cominazzo	605 / 705	90	93
Kuchenreuter	606 / 706	96	98
Colt	607	96	
Mariette	712		97
Walkyrie	608 / 708	94	95
Tanegashima	614 / 714	91	98
Vetterli	615 / 715	98	99
Hizadai	616 / 716	91	98
Manton	621 / 721	23	23
Lorenzoni	622 / 722	24	24
Malson	623 / 723	80	85
Tanzutsu	628 / 728	85	91
Pensylvannia	636 / 736	92	96
Lamarmora	637 / 737	96	96
Longue distance 300 yard		43	45
Longue distance 600 yard		41	43
Longue distance 900 yard		54	56
Longue distance 1000 yard		52	54

BAREME DES PRIMES A LA PERFORMANCE 2012/2013 : EPREUVES MONDIALES

Nombre de points attribués par place	Catégorie	INDIVIDUEL			ÉQUIPE		
		Or	Argent	Bronze	Or	Argent	Bronze
Championnat du Monde si au minimum 15 pays par épreuve	Senior et Dame	140	84	56	56	33,6	22,4
	Junior	80	48	32	32	19,2	12,8
Championnat du Monde si 14 <pays> 10 par épreuve	Senior et Dame	90	54	36	36	21,6	14,4
	Junior	60	36	24	24	14,4	9,6
Championnat d'Europe si au minimum 15 pays par épreuve	Senior et Dame	100	60	40	40	24	16
	Junior	60	36	24	24	14,4	9,6
Championnat d'Europe si 14 <pays> 8 par épreuve	Senior et Dame	60	36	24	24	14,4	9,6
	Junior	30	18	12	12	7,2	4,8

Valeur du point: 19 €		INDIVIDUEL			ÉQUIPE		
		Or	Argent	Bronze	Or	Argent	Bronze
Championnat du Monde si au minimum 15 pays par épreuve	Senior et Dame	2 660 €	1 596 €	1 064 €	1 064 €	638 €	426 €
	Junior	1 520 €	912 €	608 €	608 €	365 €	243 €
Championnat du Monde si 14 <pays> 10 par épreuve	Senior et Dame	1 710 €	1 026 €	684 €	684 €	410 €	274 €
	Junior	1 140 €	684 €	456 €	456 €	274 €	182 €
Championnat d'Europe si au minimum 15 pays par épreuve	Senior et Dame	1 900 €	1 140 €	760 €	760 €	456 €	304 €
	Junior	1 140 €	684 €	456 €	456 €	274 €	182 €
Championnat d'Europe si 14 <pays> 8 par épreuve	Senior et Dame	1 140 €	684 €	456 €	456 €	274 €	182 €
	Junior	570 €	342 €	228 €	228 €	137 €	91 €

REGLES SPECIFIQUES

- Pas de cumul de primes pour un tireur qui participerait à plusieurs épreuves.
 - Pas de cumul de primes entre le classement individuel et par équipe.
- La prime par équipes ne sera effective qu'à partir du moment où la participation, dans l'épreuve, est au minimum de 12 équipes classées au championnat du Monde et au minimum de 8 équipes classées au championnat d'Europe.

D.12. CALENDRIER INTERNATIONAL 2014

SILHOUETTES METALLIQUES

Championnat du Monde - Decin (République Tchèque) - 15 au 26 juillet 2014

BENCH REST

Championnat d'Europe Gros Calibre - Volmerange les Mines - 30 juin au 06 juillet
2014

Championnat du Monde Rimfire (22 Hunter) - Volmerange les Mines - 07 au 12 juillet
2014

ARMES ANCIENNES

Championnat du monde - Grenade (ESP) - 28 septembre au 05 octobre 2014

TIR SPORTIF VITESSE

Championnat du monde - Orlando (USA) - 12 au 20 octobre 2014

ARBALETE MATCH

Championnat du Monde 10/30 M - Francfort - (GER) - 04 au 10 août 2014

ARBALETE FIELD

Championnat du Monde - Francfort - (GER) - 04 au 10 août 2014